

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

N^o. 12.

Montréal, Jeudi, 22 Mars 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS

Le numéro de la semaine prochaine contiendra dans ses illustrations :

- 1^o Le portrait fidèle de Mme Albani ;
- 2^o La grande cantatrice représentée dans les différents rôles d'opéra de son répertoire ;
- 3^o Le portrait du petit *Freddy*, enfant de madame Albani.
- 4^o Albani dans Tannhauser.—Elizabeth en prière.

Mme ALBANI

(EMMA LAJEUNESSE)

L'administration de *L'Opinion Publique* a l'honneur de donner avis qu'à l'occasion du passage à Montréal de Mme ALBANI, la grande artiste Canadienne-Française, elle publiera son portrait, en double-page, dans le numéro du 29 courant. Ce portrait sera accompagné de la biographie de l'artiste, due à la plume de Napoléon Legendre.

Les personnes qui désirent se procurer ce numéro peuvent s'adresser au bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal, en envoyant 7 centins seulement en timbres-poste. Le journal sera expédié *franc de port* à tous ceux qui feront remise de cette somme.

Les demandes seront reçues jusqu'au mercredi, 28 courant. Inutile d'écrire après cette date.

SOMMAIRE

TEXTE : Mme Albani.—L'honorable J.-L. Beaudry, par Sylvain Forêt.—Les cieux et leurs habitants, par Giulio.—Alexander Hamilton Stephens, par Chs. Thibault.—Nos gravures : Les saintes femmes au sépulcre ; Transmission de la force par les fils télégraphiques ordinaires.—Albani à Boston.—Les concerts Albani.—Labiche et les Prussiens.—Qui nous mène ?—L'approvisionnement d'un navire.—Choses et autres.—Poésie : La-bas-ici, par Ch. Perotte Deslandes.—Amour et larmes, par Mary.—Les décrets contre les princes.—De tout un peu.—Notes commerciales.—Nouvelles diverses.—Les échecs.—Sommaire du "Monde Illustré."—Pensées.—Le jeu de dames.—Annonces.

GRAVURES : La descente de la croix, par P. Rubens ; Les saintes femmes au sépulcre ; Transmission de la force par les fils télégraphiques ordinaires.

L'HONORABLE J.-L. BEAUDRY

La récente élection pour la mairie de Montréal s'est faite dans des conditions qui en ont rendu le résultat tout particulièrement intéressant. Elle a eu d'abord pour effet de modifier considérablement la position relative des différentes nationalités qui composent la population de notre ville, du moins en ce qui regarde les questions municipales, et ensuite de mettre plus que jamais en relief une personnalité remarquable à bien des points de vue, celle de l'honorable Jean-Louis Beaudry, maire de Montréal pour la neuvième fois.

On s'empare assez facilement de la confiance publique ; il suffit le plus souvent d'y mettre un peu de bonne volonté. Mais la conserver si universelle et si persistante,—surtout dans l'administration des affaires locales, où les hommes s'usent généralement si vite, et rester populaire en dépit d'inimitiés puissantes, et sans l'appoint qu'apporte toujours la discipline des partis politiques en faveur de leurs candidats,—voilà qui n'est certainement pas d'un homme ordinaire.

M. Beaudry n'est pas un lettré. Il n'a certainement

jamais écrit le moindre roman, et l'on me surprendrait fort en m'apprenant qu'il eût le plus petit sonnet sur la conscience. Ce n'est pas à dire qu'il soit sans études. Au contraire, il a son érudition, surtout l'érudition pratique de l'homme d'affaires, qui se tient toujours au niveau du jour. Il aime les arts, et apprécie l'instruction. Mais de tous les livres du monde, celui qu'il affectionne le plus—et ce n'est ni moi ni ses enfants qui l'en blâmerons—c'est son livre de caisse.

M. Beaudry est né d'une respectable famille de cultivateurs, à Sainte-Anne-des-Plaines, le 27 mars 1809. Il aura donc soixante-quatorze ans mardi prochain, et jamais septuagénaire n'a plus gaillardement et plus solidement porté ses trois quarts de siècle.

Peu d'hommes ayant dépassé la soixantaine ont si bien conservé la sûreté de la mémoire, la lucidité de l'intelligence, la vivacité du mouvement, l'éclair du regard, l'élasticité du jarret. Bon pied, bon œil, volonté inflexible, et indomptable énergie, voilà M. Beaudry, tel qu'il est encore aujourd'hui, et tel qu'il sera demain. Car il n'a pas l'air d'être au bout de sa carrière.

Il partit de son village à quatorze ans, et entra comme commis dans un magasin de nouveautés. Cette position, il l'occupait jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, tantôt à Montréal, tantôt à Merrickville, dans le Haut-Canada.

Nature pleine d'activité et de feu, le jeune Jean-Louis ne pouvait pas rester indifférent aux événements politiques de l'époque. Dès 1827, il signait la fameuse requête contre l'union projetée des deux provinces. Cinq ans plus tard, il prenait une part si active à l'élection de Papineau contre Bragg, que son patron, qui était un Anglais, le remercia de ses services. On sait combien cette élection sanglante, pendant laquelle trois Canadiens-français tombèrent sous les balles tories, avait passionné les esprits.

Mais, soyez tranquille, notre homme n'était pas né pour rester les bras croisés. Trois jours après, on le retrouvait installé derrière les comptoirs de M. Wm Deuglass, avec de meilleurs appointements qu'auparavant.

En 1834, il quittait cette situation pour entrer dans le commerce à son propre compte, en société avec feu M. Jean-Baptiste Beaudry, son frère cadet, qui était venu tenter avec lui les chances de la destinée. Tous deux gagnèrent la partie.

Pendant quinze ans, ils occupèrent ensemble un magasin, situé sur la rue Notre-Dame, en face du palais de justice. Ce magasin était remarquable par ses contrevents multicolores,—une idée de M. Jean-Louis Beaudry. Il n'en fallait pas plus pour rendre l'établissement populaire. L'endroit fut bientôt connu partout à la ronde sous le nom de "magasin aux contrevents barrés," et les chalandes affluèrent.

C'est là que les deux frères ont jeté les bases de leur fortune. Jean-Baptiste surveillait les ventes, et Jean-Louis les achats. Il fit douze fois le voyage d'Europe. MM. Masson, Bruneau et C.-S. Rodier avaient les premiers ouvert cette voie au commerce canadien-français ; M. Beaudry marcha sur leurs traces avec un succès qui ne s'est jamais démenti.

Mais tout cela n'empêchait pas le jeune patriote de s'intéresser activement aux affaires du pays. 1837 arriva gros d'orages ; et, comme la plupart des jeunes gens remarquables du temps, Jean-Louis Beaudry entra corps et âme dans le mouvement révolutionnaire. Il fut choisi comme vice-président des *Fils de la Liberté*, dont M. André Ouimet était le premier officier, association de jeunes Canadiens-français spécialement organisée pour contrecarrer les agissements du *Doric Club* qui, depuis longtemps, faisait des siennes.

Le 6 novembre, la rencontre eut lieu sur la rue Saint-Jacques, où le *Doric Club* vint attaquer les *Fils de la Liberté*. Ceux qui vivaient alors se souviendront toujours de la bagarre. Les trouble-fêtes furent reconduits jusque sur la Place-d'Armes. La police mit irrévérencieusement la main sur le collet du futur maire *inamovible* de la ville de Montréal, et n'aurait pas manqué de le coffrer comme un simple habitué de la cour du Recorder, s'il n'eût eu assez d'argent au gousset pour se cautionner lui-même.

Ce fut dans son propre salon que se signa le manifeste, devenu pièce historique, des *Fils de la Liberté*. Il arriva cependant un moment où la partie devint trop chaude ; il fallait déguerpir. En compagnie des

patriotes les plus compromis, Jean-Louis Beaudry traversa la frontière. Les fatales journées de Saint-Charles et de Saint-Eustache avaient eu lieu. Les révoltés avaient été écrasés. Loin de se décourager cependant, ils se préparaient à reprendre l'offensive l'année suivante, sous les ordres de Cote et Nelson.

Or, pour cela, il fallait des armes. Notre ami se multiplia. Il allait de New-York à Boston, d'Albany à Burlington, organisant des assemblées, recueillant des fonds, achetant des fusils. Pendant sept mois et demi, il se fit l'âme du mouvement ; et lorsque le gouvernement américain crut devoir mettre fin à ces préparatifs par trop en contravention avec les clauses élémentaires du droit international, notre ami était sur le point de rentrer au Canada avec quarante-trois mille cartouches à la fabrication desquelles il avait travaillé de ses propres mains dans les manufactures de Montpelier.

On connaît le dénouement tragique qui couronna la malheureuse entreprise. Les patriotes, pris de nouveau sans autres armes que quelques mauvais fusils de chasse, furent massacrés sous les murs d'Odeltown ; leurs chefs faits prisonniers, furent plus tard exécutés ou envoyés en exil.

Après la proclamation d'amnistie, M. Beaudry revint à Montréal, et se remit aux affaires ; mais il n'abandonna pas la politique. Rallié à la fraction du parti libéral qui acceptait le nouvel état de choses, sous les ordres de Lafontaine, il fut deux fois le candidat des conservateurs pour la division de Montréal, en 1854 et 1858, et fut défait chaque fois. Mais quand on songe que ses adversaires, dans les deux circonstances, n'étaient autres que sir Antoine-Aimé Dorion et Thomas d'Arcy-McGee, on peut ne pas s'étonner de ce résultat. Ajoutons que le vaincu d'alors a royalement pris sa revanche depuis !

Il fut élu maire de Montréal pour la première fois en 1862, contre son futur collègue au conseil législatif, feu C.-S. Rodier, qui fut battu par une majorité de 329.

L'année suivante, M. Beaudry fut réélu sans opposition,—son adversaire, M. Benjamin Holmes, ayant retiré sa candidature avant la votation.

En 1864, on lui opposa M. Doherty, aujourd'hui juge de la cour supérieure : M. Beaudry sortit victorieux de la lutte avec au delà de 400 voix de majorité.

Il fut réélu unanimement l'année suivante ; et, en 1866, se retira devant l'honorable M. Starnes, qui lui succéda au fauteuil civique. Quelques mois après, lors de l'organisation des gouvernements provinciaux, il fut nommé conseiller législatif.

Pendant ce temps-là, M. Beaudry avait abandonné son commerce, mais n'avait pas négligé ses affaires. Possesseur d'une fortune considérable, il se mit à la tête de plusieurs entreprises financières, et notamment de la banque Jacques-Cartier, dont il fut l'un des fondateurs et le président le plus actif. En 1874, sa sûreté de coup d'œil lui fit prévoir la crise vers laquelle marchait à grands pas cette institution jusqu'alors si prospère. Il avertit ses collègues, leur prédia ce qui devait arriver, et finalement se retira du conseil d'administration, échappant ainsi au désastre qui engloutit ou entama tant de fortunes laborieusement amassées. Cela ne contribua pas peu à rehausser la réputation d'habileté que M. Beaudry avait gagnée dans les affaires et sur les banquettes du conseil de ville.

Les finances municipales se trouvant considérablement obérées, les contribuables de Montréal songèrent à en confier de nouveau la garde à celui qui les avait déjà si bien administrées. Redevenu candidat à la mairie, M. Beaudry vainquit son concurrent, M. Ferdinand David, alors député de Montréal-Est au parlement de Québec, par l'écrasante majorité de 1,960 voix.

L'année suivante (1878) élection par acclamation.

En 1879, il subit un échec. Une certaine combinaison se fit entre la population anglaise, une forte partie des libéraux, et la fraction programmatiste du parti conservateur ; il en résulta que 200 voix à peu près de majorité portèrent son adversaire, M. Sévère Rivard, au poste de premier magistrat.

Mais M. Beaudry n'était tombé que pour mieux se relever. En 1881, il battait feu M. Nelson par 234 voix ; en 1882, M. le Dr Leprohon par 905 ; et enfin, cette année, il vient de défaire M. Bulmer par 212 voix.

l'on en croit ses plus chauds adversaires eux-mêmes, il est aujourd'hui invincible, et il ne tiendra qu'à lui de mourir sous le harnais.

M. Beaudry a été fait chevalier de l'ordre de la Guadeloupe par le gouvernement mexicain.

Les qualités dominantes chez M. Beaudry sont l'esprit de prévision, la ténacité et l'énergie poussées jusqu'aux limites de l'entêtement. Une franchise frisant presque la brutalité, une fermeté de convictions allant jusqu'aux plus extrêmes conséquences, et surtout un amour passionné pour la justice et la droiture. C'est, dans toute la force du mot, ce qu'on peut appeler un caractère. C'est pour lui que semble avoir été écrit l'axiome : Fais ce que dois, advienne que pourra.

Plusieurs diront qu'il a des défauts : mais quand un homme possède comme M. Beaudry la confiance et l'estime même des ennemis que peuvent lui avoir créés ces mêmes défauts, ceux-ci ne sont pas loin de valoir des qualités.

Quant à la bravoure, et à ce que les Anglais appellent le *pluck*, nul n'en a donné de meilleures preuves que lui, le fameux 12 juillet, lors du conflit entre les Irlandais et les orangistes. Tout le monde s'accorde à dire que, cette fois-là, ce fut l'attitude intrépide du maire qui sauva Montréal de la plus sanglante bagarre à laquelle ses habitants aient jamais assisté.

Au physique, M. Beaudry est un beau vieillard bien planté, carré d'épaules, et portant haut une tête grisonnante que la calvitie n'a pas encore attaquée, et qu'encadre une assez longue barbe blanche séparée en deux pointes. Front élevé, nez aquilin, teint frais, la bouche un peu serrée sur des dents de vingt ans, l'œil vif et narquois d'un Normand.

Aux yeux d'un phrénologiste, son crâne serait remarquable pour le développement combiné qu'il présente des deux bosses de la *fermeté* et de la *conscienciosité*.

En somme, les hommes de cette trempe sont rares, et c'est une satisfaction de voir qu'ils sont quelquefois appréciés.

SYLVAIN FORÉ.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

VIII

DE SATURNE À URANUS. LA DÉCOUVERTE D'URANUS

Si, dans ce voyage à travers les mondes planétaires, nous avions invité nos lecteurs à nous suivre, non pas des yeux et de l'esprit, mais tels qu'ils sont en chair et en os, nous serions, au sortir de Saturne, et en route pour Uranus, dans une des plus dures impasses dans lesquelles puisse se trouver un guide : celle de devoir nous retourner vers l'honorable caravane, et de lui dire : Messieurs, je regrette de vous l'annoncer : mais nous avons manqué l'occasion ; on ne passe plus !

— Oh ! quelle occasion ! s'écrieraient à la fois plusieurs voix altérées, au milieu des murmures d'un mécontentement général.— Et le pauvre guide aussitôt : Je veux dire, messieurs, qu'Uranus se trouva de fait à passer près de Saturne, il y a quelques années ; de la Terre les deux planètes se voyaient sur la même ligne, et, rendus dans la première, les voyageurs se trouvaient à moitié chemin de la seconde : sur 732 millions de lieues, il ne leur en restait plus que 368 à parcourir. Mais depuis lors les deux astres se sont beaucoup éloignés l'un de l'autre. Saturne qui, plus rapproché du Soleil, a une plus petite orbite et va plus vite, a laissé derrière lui ce pauvre Uranus qui a toutes les peines possibles à accomplir son immense révolution autour du Soleil. Si vous voulez bien vous donner la peine de regarder, messieurs, vous verrez en effet qu'Uranus a été laissé dans la constellation du Lion, à un tiers du ciel d'ici.— Il nous faudra par conséquent attendre le retour de la planète, conclura quelque vieux voyageur des longtemps habitué aux accidents de voyage et partant plus patient.— Et le guide de répondre : Comme il plaira à ces messieurs, mais ils voient que cette planète ne sue pas à couvrir : ou plutôt, la course qu'il lui faut fournir est si longue qu'elle ne peut le faire qu'en 84 ans. Si nous voulons l'attendre ici, il nous faudra rester 28 ans. Peut-être serait-il mieux de nous retirer de nouveau en Saturne. Il nous emporterait avec lui autour du Soleil et nous ferait rencontrer Uranus de l'autre côté en un temps plus ou moins long. Au reste, faites ce qui vous semble le mieux. Où allons-nous ?— Aussitôt les jeunes gens surtout de s'écrier tous ensemble : Où allons-nous ? parbleu, nous retournons en arrière. Nous visiterons Uranus une autre fois.— A vos ordres ! répliquerait le guide. Mais, pour ce qui est d'un second voyage de la Terre à Uranus, avant de l'entreprendre, je vous conseillerais de bien vous informer des facilités que le ciel vaudra bien vous offrir dans ce but. De Saturne à Uranus seulement, au point où ces planètes sont les plus rapprochées, il y aurait 368 millions de lieues de 4 kilomètres chacune à parcourir, c'est-à-dire la bagatelle de 1472 millions de kilomètres. Or, avec un train filant 50 kilomètres à l'heure, si nous supposons le jour de 24 heures précises et l'an-

née de 365 jours, il ne faudrait, comme chacun de ces jeunes gens l'a déjà calculé, pas moins de 3360 années pour accomplir ce trajet. Il faudrait plus du double, 6684 ans, pour transporter avec la même vitesse ces messieurs de la Terre à cette planète, et elle n'est pourtant pas encore la dernière de notre système.

Quelle résolution prendraient nos voyageurs dans de pareilles circonstances, nous ne le savons pas, et de fait, peu il importe de le chercher, car, grâce à Dieu, ni nos lecteurs, ni nous, ni aucun autre ne pouvons nous trouver dans cette impasse. L'imagination s'épuise à calculer le temps qu'il faudrait à notre corps pour se rendre, je ne dis point jusque dans les mondes lointains des étoiles, mais aux confins mêmes du système solaire. Heureusement, outre le corps, il est en nous un élément immatériel et spirituel, une âme sensible et raisonnable : et, grâce à elle, l'homme, habitant microscopique d'un grain de poussière imperceptible dans l'univers, franchit du regard et de la pensée, et cela instantanément et sans se mouvoir, les distances les plus longues, et il se fait partout présent, même sur les dernières limites de la création.

Comme ils sont matériels, ces astronomes qui, pour rabaisser l'homme, parlent toujours de la petitesse de la Terre ! Ils raisonnent à peu près comme ces deux ignorants Indiens qui concluaient des petites dimensions d'une église à la petitesse du Dieu qui l'habitait. En parcourant l'une après l'autre les planètes, ils ne manquent jamais de faire remarquer comment, vue de là, la Terre apparaît toujours de plus en plus petite : dès Saturne de fait et partant d'Uranus et de Neptune, elle devient invisible. Elle doit donc être inconnue et inconnue sans remède non pas seulement à toute l'immensité de l'univers, mais encore, dans les limites étroites de notre système, aux mondes qui gravitent à une grande distance d'elle. Mais, pour l'amour de Dieu, que peut faire à la dignité de l'homme de pouvoir, oui ou non, être vu lui-même ou son habitation des globes nébuleux de Saturne et d'Uranus ? Il lui suffit, pour connaître sa grandeur royale, de savoir qu'il embrasse du regard de ses facultés, vrais rayons de l'image divine, ces mondes eux-mêmes qui ne peuvent ni le découvrir ni le connaître lui-même. C'est vraiment étrange que l'on essaie de faire tourner à l'avilissement de l'homme les conquêtes astronomiques qui sont pourtant la plus étonnante démonstration de sa grandeur ; et surtout qu'on le fasse en parlant d'Uranus et de Neptune, deux des plus belles conquêtes de l'astronomie moderne.

Il y eût en 1881, un siècle qu'Uranus fut découvert. Il est étonnant qu'on n'ait pas célébré solennellement ce centenaire aux frais des peuples. Si l'heureux explorateur eût été un Voltaire, la fête eût certainement eu lieu ; mais ce fut un bon Anglais, fils d'un organiste, musicien lui-même d'abord, et ensuite, observateur passionné des cieux, devenu enfin le grand astronome Guillaume Herschel. Tous savent comment, après avoir contemplé une fois les beautés célestes, au moyen d'un télescope médiocre qui lui était tombé sous la main, leur fervent admirateur, trop pauvre pour acheter un instrument semblable, se mit en œuvre d'en fabriquer un lui-même, et comment, ayant réussi après un travail infini, il en fit d'autres et d'autres encore, jusqu'à ce qu'il parvint à construire son fameux télescope de 1^m 47 de diamètre et de 12^m de longueur et à découvrir ainsi des milliers de mondes célestes. De toutes ses découvertes, nulle ne lui valut plus de réputation que celle d'Uranus : et pourtant, Uranus n'est point, comme tant d'autres, un Soleil parmi les astres, mais tout simplement une humble planète de notre planète.

Herschel observait une nuit un groupe d'étoiles dans la constellation des Jumeaux, quand il remarqua que l'un de ces astres avait un diamètre extraordinairement grand et des contours parfaitement définis. Il applique alors au télescope une lentille oculaire grossissant 460 fois les objets, puis une autre, les grossissant 932 fois ; et voilà que le diamètre de l'astre en question grandit en proportion, tandis que les autres d'alentour se maintiennent tels qu'ils étaient dès le commencement, des points scintillants d'un diamètre inappréciable. C'était déjà un indice certain sur la nature de l'astre observé : il n'était point une étoile. Le vigilant astronome se remit à l'épier pendant les nuits suivantes : et bientôt il arriva à la certitude que l'astre changeait de position par rapport à ses voisins. Il n'y avait dès lors plus aucun doute : c'était ou bien une planète ou bien une comète. Herschel prit cet astre pour une comète. Ainsi aussi firent les autres astronomes dans ces commencements. Mais quand ils eurent pu calculer son orbite par leurs observations, les plus habiles furent convaincus que c'était une toute nouvelle planète, qu'il fallait ajouter dans notre système, au delà de Saturne, réputé jusque-là la dernière province de l'Empire du Soleil. Quant au nom à donner à la nouvelle planète, il y eut aussi quelque hésitation. Pendant un temps assez long, on continua à l'appeler Herschel du nom de celui qui l'avait découverte. Mais ensuite, prévalut la dénomination mythologique d'Uranus. Uranus, comme on sait, fut le père de Saturne et l'aïeul de Jupiter ; ainsi, ces planètes sont placées d'après l'ordre généalogique de cette famille divine, plus connue qu'honorable et les

astres du fils et du petit-fils sont tout naturellement adossés de celui consacré par notre âge à leur vénérable grand-père.

(A suivre)

GIULIO.

ALEXANDER HAMILTON STEPHENS

There is no death ! what seems so is transition :
This life of mortal breath
Is but a suburb of the life elysian,
Whose portal we call death.

(LONGFELLOW.)

Jeu, le 9 mars courant, au milieu d'appareils importants de décorations lugubres, escorté de nombreux amis, le corps de Alexander Hamilton Stephens, gouverneur de l'Etat de Georgie, était porté à sa dernière demeure. De nombreux discours étaient faits sur la tombe de ce grand politique sudiste. Le général Robert Toombs, l'ami constant de Stephens, prononça, en cette occasion, l'une des plus belles oraisons funèbres. Le général A. B. Jackson, de Savannah, le sénateur J. E. Brown, le colonel C. C. Jones, l'historien de la Georgie, firent aussi, en termes émus et éloquents, l'éloge du défunt. Stephens fut l'une des grandes figures politiques du Sud pendant près d'un demi-siècle.

* *

C'était en janvier 1881 : Le Congrès siégeait au Capitole de Washington—le major Mallet indiquait tous les hommes célèbres qui en faisaient partie. A ce moment, un petit vieillard, singulièrement enveloppé dans un grand manteau, la tête recouverte d'un haut chapeau américain, entre dans l'enceinte réservée au *Congressmen*, porté, comme un enfant, dans une petite chaise à quatre roues. C'était Alexander H. Stephens, l'ex-vice-président de la Confédération du Sud sous Jefferson Davis ! Quoique faible, brisé et malade, l'on reconnaissait à l'éclair de ses yeux, à sa grande énergie, à la vivacité de ses réparties, à sa connaissance parfaite des règles parlementaires, un homme de talent et d'autorité.

* *

Cet homme fut pourtant une antithèse constante ! Il fut sans cesse en opposition avec lui-même. Mais les circonstances le servirent autant que ses talents. Les suffrages populaires ne lui firent jamais défaut pendant sa longue carrière publique remontant à 1836.

M. Stephens naquit en Georgie, le 11 février 1811, d'une famille de cultivateurs. Son grand-père assistait à la défaite de Braddock. Resté orphelin, sans éducation ni patrimoine, le jeune Stephens, bien que d'une santé très délicate, résolut de s'instruire à tout prix. Dans ce but, il fit à pied cinquante milles pour se rendre à l'Université. Il gagna sa pension en enseignant. En 1834, il étudia le droit et conquit peu à peu une grande réputation au barreau.

* *

Elu cinq fois à l'Assemblée législative de son Etat natal, il y fut un des plus énergiques adversaires du bill de "nullification" qui était pourtant le cri de ralliement des esclavagistes ! Calhoun, voyant les empiètements continuels du Nord contre les intérêts du Sud, au sujet du tarif, avait, le premier, réclamé avec véhémence le "droit des Etats," et surtout celui pour chaque législature locale de mettre à néant ou de "nullifier" un acte du Congrès contraire aux intérêts de chaque Etat. Ce fut là l'une des causes de la guerre de sécession. Quand elle éclata, le 14 avril 1861, à la prise du fort Sumter, par Beauregard, l'on retrouva M. Stephens combattant les tendances sudistes et s'opposant de toutes ses forces à une prise d'armes, pour le motif que l'élection de Lincoln, faite constitutionnellement, ne justifiait pas une levée de boucliers. Il avait pourtant supporté chaleureusement Stephen A. Douglas, le candidat démocratique des Etats libres et l'un des adversaires de Lincoln à l'élection de 1860. Les esclavagistes commirent la faute irréparable de diviser leurs forces en supportant John C. Breckinridge, du Kentucky. Le parti de "l'Union constitutionnelle" avait aussi John Bell, du Tennessee, pour porte-étendard. Les Républicains unis l'emportèrent naturellement sur leurs adversaires ainsi divisés.

* *

Le gouverneur de la Georgie siégea au Congrès de 1843 à 1859. Parmi ses collègues de la Chambre ou du Sénat, étaient des hommes supérieurs tels que John Quincy Adams, Robert C. Winthrop, Stephen A. Douglas, Henry A. Wise, John Slidell, Andrew Johnson, John P. Hale, George P. Marsh, Hannibal Hamlin, Hamilton Fish et Robert C. Schenck, qui, presque tous, ont joué un rôle remarquable dans l'histoire politique de la République Américaine. Stephens fut à leur hauteur.

* *

Il favorisa l'annexion du Texas et s'opposa à la guerre



LES SAINTES FEMMES AU SÉPULCRE

du Mexique, prélude de celle de 1861 ; c'était une contradiction manifeste ; les deux mesures étant également favorables au Sud ; le Texas annexé et le Mexique soumis lui donnaient du renfort. M. Stephens passa du parti whig au parti démocrate et empêcha, avec son ami Toombs et quelques autres whigs sudistes, la réélection de Robert C. Winthrop à la position d'orateur de la Chambre. Quoique avocat constant du "State Sovereignty," il ne fut jamais en faveur de la séparation du Sud d'avec le Nord. Adversaire du gén. Taylor, il se rallia au compromis de Fillmore en 1850.

* *

La décision du juge en chef Toney, en 1857, sous Buchanan, adverse aux prétentions de Dred Scott, qui réclamait sa liberté, en vertu du fait que son maître l'avait transporté dans un Etat libre, fut cause d'une grande agitation dans tout les Etats anti-esclavagistes. Et, à la convention de Topeka, au sujet de l'admission du Kansas dans l'Union, les anti-esclavagistes eurent en Stephens un adversaire de plus. Celui-ci appuya la constitution qui fut faite à Lecompton, par le parti opposé, laquelle permettait au Kansas d'entrer dans l'Union, comme Etat esclavagiste. Il fit à ce sujet l'un de ses plus célèbres discours.

* *

Sa harangue de Milledgeville, le 14 novembre 1860, contre les tendances sécessionnistes des démocrates du Sud (à moins que la majorité du peuple ne le demandât), restera à jamais mémorable dans l'histoire de la guerre de 1861-65. L'irréconciliable sécessionniste, Robert Toombs, présent à ce discours, demanda trois hurrahs en faveur de A. H. Stephens "l'une des plus belles intelligences et l'un des plus grands patriotes vivants."

Félicité ironiquement à cause de sa motion par Herschel V. Johnson (le candidat malheureux à la vice-présidence des Etats-Unis, à l'élection de 1860), Toombs répondit : "qu'il se conduisait toujours ainsi à des funérailles."

* *

Cependant Stephens n'était pas mort ! loin de là, sa bonne étoile devait encore le guider bien plus loin ; sa bonne fortune devait le faire monter encore bien plus haut et son extrême mobilité politique devait lui faire ouvrir de nouvelles avenues. Les grands orateurs possèdent souvent des ressorts inconnus, qui les sauvent au moment du danger. Le monde d'aujourd'hui appartient à l'éloquence parlée ; celui de demain, à la parole écrite.

* *

La Georgie venait de se séparer de l'Union, malgré Stephens, ce qui n'empêcha pas celui-ci d'être élu vice-président de la nouvelle confédération ! Il s'opposa à la conscription militaire et à la suspension de l'*Habeas Corpus*, et fit partie de la conférence d'Hampton Roads, du 3 février 1865 ; cette conférence à laquelle assistaient Lincoln et Seward, du côté du Nord, et Stephens, Hunter et Campbell, sudistes, n'aboutit qu'à un échange de prisonniers. Le résultat prévu par Stephens était arrivé ; le Sud n'était plus qu'une ruine ; Lee n'avait plus que quelques centaines de soldats déguenillés et mourant de faim, à opposer aux forces vingt fois supérieures de Grant ; il fallut se rendre. On le fit en brave et avec les honneurs de la guerre. Au lieu de pacifier les cœurs par une politique libérale, le Nord, abusant de sa victoire, persécuta les chefs rebelles ; Stephens est arrêté et renfermé au Fort Warren, dans le Havre de Boston, du 25 mai au 12 octobre 1865, puis relâché sur parole. Vengeance odieuse et d'autant plus regrettable que Stephens avait toujours été adverse à la guerre !

* *

Comme il aimait sa patrie et qu'en toutes circonstances

"Il lui fit de son cœur un présent volontaire"

le vieil Etat impérial du Sud, la Georgie, lui fut aussi toujours fidèle et, en 1866, elle lui donna un siège au sénat des Etats-Unis, qui refusa de le recevoir dans son enceinte. Cependant, il prête le serment requis devant le comité de reconstruction, tout en déclarant que ses opinions n'avaient jamais changé sur la question abstraite, mais qu'il acceptait le résultat de la guerre comme définitif :

"Serment fallacieux, salutaire contrainte."

En 1872 il fut élu au Congrès et y siégea jusqu'en 1882, époque à laquelle il fut élu gouverneur de son Etat natal. C'est dans cette position honorable que la mort est venue le chercher à Atlanta, le 3 du courant, à l'âge avancé de soixante-douze ans et dix-neuf jours. Son départ laisse un grand vide dans les rangs de la brillante phalange américaine, que la faux du temps ne cesse de moissonner, sans pitié, depuis la fin de la guerre.

* *

Le gouverneur de la Georgie survivra dans ses ou-

vrages historiques, dans ses mémoires, dans ses discours écrits. Son Histoire Constitutionnelle de la guerre entre les Etats lui valut des critiques sévères dans le Sud ; mais elle vivra, car elle est écrite avec talent et véracité. Du reste, l'on pardonnera bien des fautes à A. H. Stephens, car ses immenses qualités les rachètent. Il vécut seul, garçon, dans son ermitage de "Liberty Hall" à Crewfordville. Il ne fut jamais riche et ne voulut jamais prendre un sou au delà de ce que la loi lui permettait, pour ses dépenses publiques. Quel bel exemple de désintéressement pour nos hommes politiques. Son dernier travail est l'histoire des Etats-Unis. Si c'est par les œuvres qu'un citoyen prouve son amour à son pays, Stephens a laissé au sien un monument que les traces du temps n'effaceront pas.

CHS. THIBAUT.

Ottawa, 13 mars 1883.

NOS GRAVURES

Les saintes femmes au sépulcre

En ce temps-là, Marie Madeleine, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant, elles se disaient entre elles : "Qui ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre ?" Mais, en y regardant, elles aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit : "Ne craignez point ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est point ici ; voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée, c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même."

(En saint Marc, ch. XVI.)

Transmission de la force par les fils télégraphiques ordinaires

Le 6 février dernier, devant une assistance nombreuse et d'élite, a eu lieu, dans les ateliers de la Compagnie du chemin de fer du Nord, rue des Poissonniers, Paris, une expérience qui marquera une date importante dans l'histoire de la science. Il s'agissait de montrer que les dernières difficultés qu'offrait le problème de la transmission de la force à de grandes distances sont aujourd'hui résolues.

Il y a une dizaine d'années que l'idée de transporter la force produite en un endroit dans un autre endroit au moyen de l'électricité préoccupe les savants. Ce n'est guère que depuis cette époque que l'on a fait quelques essais. Vous avez une force quelconque, la vapeur, le vent, la pression de l'eau ; vous vous en servez pour tourner une machine dynamo-électrique ; cette force motrice se transforme en électricité dans votre machine ; vous mettez cette machine en communication avec une autre machine dynamo-électrique par un fil métallique : l'électricité, en entrant dans cette seconde machine, la fait tourner ; elle redevient force motrice. Seulement, dans les expériences faites jusqu'à présent, la presque totalité de la force motrice employée au départ se perdait en route.

Il résulte de ce que nous venons de dire que la même machine produit de l'électricité si on la met en mouvement, ou produit du mouvement si on lui fournit de l'électricité. Le principe était indiqué, mais pendant les années qui suivirent on ne sut découvrir les moyens d'en tirer les conséquences pratiques. En 1879, on enseignait que le maximum de force qu'on pouvait transporter était de quatre chevaux vapeur, et que le maximum de distance auquel on pouvait le transporter était de deux kilomètres. Au delà, le rendement de force au point d'arrivée diminuait rapidement ; à partir de trois kilomètres, le transport n'en était plus pratique.

C'est alors qu'avec un rare génie d'application, M. Marcel Deprez, s'emparant de ce problème que l'on considérait comme si étroitement borné, l'étudia dans toutes ses parties, en dégagera les inconnues, en compléta la théorie, en réduisit les données jusque-là tort obscures à des certitudes mathématiques, et se convainquit que le transport de la force pouvait s'opérer en grandes quantités et à de grandes distances sans la déperdition observée dans les premières expériences.

On eut une première idée de ses beaux travaux à l'Exposition Internationale d'Electricité du Palais de l'Industrie, où il obtint le diplôme d'honneur. On y vit fonctionner son système de distribution de la force, complètement obligé de son système de transport de la force. De ce dernier, il ne put qu'expliquer la théorie, le temps lui ayant manqué pour des expériences en grand. Il les fit, quelques mois après, à l'Exposition d'Electricité de Munich. Une machine dynamo, installée à Miesbach, fut reliée par un fil télégraphique à une autre machine, installée à 57 kilomètres de là, dans l'Exposition. D'un point à l'autre on transmet, avec

une déperdition de 40 0/0 seulement, une force d'un demi-cheval, qui fut employée à la manœuvre d'une pompe centrifuge, qui alimentait une cascade de 1 mètre de large sur 3 mètres de haut.

On avait dit : Il est impossible de transporter la force au delà de 3 kilomètres. Et M. Marcel Deprez l'avait transportée à 57 kilomètres. On avait dit : Pour dépasser 3 kilomètres, il vous faudra de très gros fils de cuivre, dont le prix onéreux rendra toujours le transport d'une application pratique impossible. Et M. Marcel Deprez s'était tout simplement servi du fil télégraphique ordinaire.

Restait une dernière objection : vous avez transporté une force d'un demi-cheval, force insignifiante, vous n'arriverez point à transporter de grandes forces.

L'expérience du 5 février avait pour but de détruire cette objection, et elle l'a détruite. M. Marcel Deprez, depuis ses premières conceptions, a trouvé dans le savant concours du Dr Cornélius Herz, l'appui persévérant et énergique qui a permis d'arriver à ces beaux résultats.

Les machines dynamo-électriques dont on s'est servi jusqu'ici n'étaient point appropriées au but que se proposait M. Deprez ; il en a inventé une, comme il a inventé tous les autres organes de son système. La quantité d'électricité qui peut circuler dans un fil sans le détériorer est limitée ; passé cette limite, le fil s'échauffe et s'use. Heureusement, la force d'un courant électrique se compose de deux éléments : la quantité et la tension.

On sait qu'avec la vapeur on obtient les mêmes effets en diminuant le volume et en augmentant la pression, de même avec l'électricité on obtient les mêmes effets en diminuant la quantité et en augmentant la tension. M. Deprez a donc imaginé un type de machine disposé de façon à donner le plus de tension avec la moindre quantité d'électricité possible. Le premier modèle de machine qui a été construit dans ce but figurait à l'exposition internationale d'électricité à Munich. C'est cette même machine qui servait aux expériences du 6 février, dont notre gravure représente le théâtre : un coin d'atelier, au fond, une première machine mise en mouvement par une courroie ; à côté, une machine tournant sans moteur apparent. C'est tout. La première faisait fonction de génératrice, c'est-à-dire qu'elle transformait le mouvement en électricité. Un fil de vingt kilomètres partait de cette machine, passait par le Bourget et ramenait, après ce long circuit, l'électricité à la seconde, qui la retransformait en mouvement sous les yeux des spectateurs. La première machine développait une force de cinq chevaux, et la seconde en rendait deux et demi environ. Comme on le voit, la déperdition reste sensiblement la même, quelle que soit la quantité et quelle que soit la distance : elle avoisine toujours 50 0/0.

Dans une autre expérience, la longueur du fil était de 35 kilomètres ; la génératrice avait dépensé dix chevaux et on en avait reçu cinq.

Grâce à cette découverte si importante, des réserves de force inépuisables vont nous être ouvertes. Les torrents qui tombent de cascade en cascade dans les solitudes des Alpes, les vents qui se disputent l'air, le flux et le reflux de la mer, autant de forces oisives aujourd'hui et qu'un fil télégraphique pourra mettre à notre service.

Puis cette force que l'on recueillera de tous côtés, avec quelle facilité on la distribuera ! Au lieu des machines à vapeur bruyantes, noires et toujours dangereuses, un simple fil ira porter le mouvement dans les ateliers ; les petits industriels auront enfin à domicile cette force motrice qu'on a vainement cherché à leur procurer par la vapeur, par l'eau et par le gaz, et peut-être cela enrayera-t-il le mouvement de centralisation dans de vastes usines qui entraîne toute l'industrie moderne et qui offre de si douloureux problèmes au moraliste.

Albani à Boston

L'Institut Canadien-Français de Boston a présenté un très joli cadeau à Albani, samedi 10 courant, pendant la représentation du "Flying Dutchman." Voici comment le *Boston Daily Globe* raconte l'incident :

"Après le second acte, Mme Albani ayant été rappelée avec enthousiasme, les membres de l'Institut Canadien-Français de Boston profitèrent de l'occasion pour lui présenter un cadeau magnifique. Ce cadeau consistait dans une lyre faite de fleurs les plus belles et les plus artistiquement arrangées de manière à représenter les trois couleurs du drapeau français. A la base de la lyre, sur une tablette en porcelaine, on lisait : "Vive la Canadienne" et un dessin représentait les emblèmes du Dominion. L'ensemble produisait un excellent effet et était vraiment remarquable."

Nous félicitons nos compatriotes de Boston d'avoir su s'affirmer avec tant de succès dans une circonstance aussi favorable. Au moment où les Canadiens-Français des Etats-Unis sont en butte à la malveillance, il est à propos de faire remarquer aux Américains que cette artiste qu'ils applaudissent avec tant d'enthousiasme est canadienne-française.

LES CONCERTS ALBANI

Une bonne nouvelle qui va donner un double attrait aux concerts de la fameuse cantatrice.

M. Alfred Desève, notre excellent violoniste et compatriote, donnera son concours à madame Albani pour les deux soirées musicales qui auront lieu les 27 et 29 mars courant.

On dit que Mme Albani donnera un troisième concert à Montréal.

LABICHE ET LES PRUSSIENS

Pendant la guerre.

Tout le monde sait que l'auteur d'un *Chapeau de paille d'Italie* est maire de son village. Le capitaine d'une compagnie prussienne se présente chez lui.

—Le maire ! Où est le maire ?

—C'est moi.

—C'est vous ?

—Oui. Ne vous étonnez pas.

—Je ne m'étonne pas. Seulement je vous avertis que des francs-tireurs rôdent dans les environs.

—Si vous les recevez chez vous, je vous fais fusiller.

Alors, Labiche, très doucement :

—Voyons, monsieur, soyons logiques. Mettez-vous à ma place. Je ne peux pas empêcher votre compagnie de venir ici. Pourquoi ? Parce que vous êtes trois cents et que je suis seul. Les francs-tireurs sont cinquante. Comment diable voulez-vous que je les empêche d'entrer ?

Le capitaine prussien réfléchit. Puis :

—Vous avez raison.

—Oui !

—Mais, au moins, si les francs-tireurs viennent, vous me ferez prévenir ?

Labiche reprend, toujours très doucement :

—Voyons, monsieur, soyons logiques. Mettez-vous à ma place. Supposez que les rôles sont intervertis. Les Français ont envahi l'Allemagne ; c'est vous qui êtes le maire, et c'est moi qui suis le capitaine. Je vous demande ce que vous me demandez. Qu'est-ce que vous me répondriez ?

Vaincu par cette logique, le capitaine prussien se retire.

* *

Trois jours se passent. La compagnie prussienne envahit le village. Labiche se dit qu'il est maire, qu'avant tout il doit empêcher ses administrés d'être modestes. Il y a une idée de génie. Il prend à part le lieutenant qui commande le détachement.

—Comment va le prince ?

Tête du lieutenant !

—Quel prince ?

—Mais... mais le prince !

—J'entends. Quel prince ?

—Ce capitaine qui est venu me voir l'autre jour.

—Mais il n'est pas prince.

—Comment ! il n'est pas prince ?

—Nullement.

Labiche prend un air stupéfait.

—Ma foi, dit-il, il avait l'air si distingué que je l'ai pris pour prince !

Voilà le lieutenant si flatté, qu'ordre est donné par lui de ne pas commettre la moindre dégradation dans le village. Labiche se croyait sauvé. Attendez l'épilogue !

La compagnie allemande quitte le village. Cinq ou six jours après, à la nuit close, un sergent prussien se présente chez Labiche. Au dehors, un temps de chien ! Quatre pieds de neige sur les routes, et un froid !

—Où est le maire ? demanda le sergent prussien.

—C'est moi.

—Bon. Je vous arrête.

—Comment ! vous m'arrêtez.

—Oui.

—Mais pourquoi ?

—Je n'en sais rien ; on m'a dit de vous arrêter, je vous arrête.

Désespérer dans la maison. Oh ! Dieu ! monsieur, emmené par ce temps-là ! Mme Labiche se désole ; les enfants de Labiche pleurant ; on lui remplit ses poches de provisions. Ici du pain, là du chocolat. Et on le couvre comme s'il allait traverser la Sibérie. Le sergent, fidèle à sa consigne, fait monter Labiche dans une mauvaise carriole découverte. Comme il est agréable, en pleine nuit, de traverser six kilomètres en pleine neige dans ces conditions-là !

Enfin, ils arrivent à l'état-major prussien. Et Labiche se trouve en face de son capitaine ! le capitaine qu'il avait feint de prendre pour un prince, et celui-ci s'avance vers Labiche, souriant, aimable, la bouche en cœur et les bras en couronne.

—Monsieur, je quitte le pays. Vous avez été si courtois que je ne veux pas m'en aller sans vous dire adieu ! Moralité : Avec les prussiens, on a toujours tort d'avoir trop d'esprit.

ALBERT DELPIT.

QUI NOUS MÈNE ?

Merveilleux spectacle, n'est-ce pas ? que celui d'un convoi de cinquante wagons roulant sur les rails avec une surprenante vitesse, et disparaissant bientôt dans l'espace au milieu d'un tourbillon de blanche fumée ! Mais d'où vient que, dans leur vol rapide, ces chars de feu, glissant sur deux bandes étroites de fer, ne quittent pas la voie qui leur est tracée pour se précipiter dans quelque abîme ?

La vapeur n'est-elle point une force aveugle, et le poids de ces lourdes machines ne suffirait-il pas seul à les entraîner ? Oui, sans doute, si, debout à son poste, l'œil attentif au moindre signal, la main sur le levier, comme un pilote au gouvernail, le mécanicien ne dirigeait tout. Qu'il sommeille un instant, que son œil s'égaré à l'horizon, que sa main moins ferme ou moins habile ne manœuvre plus avec la même précision, qu'il confonde les signaux, hâte ou ralentisse trop sa course, c'en est fait : l'imprudent sera responsable d'une épouvantable catastrophe, et les affreux débris, les membres épars, le râle des mourants, tout attestera que le convoi n'avait plus de guide, et qu'il a péri parce qu'une direction sage lui manquait.

Et vous penseriez que le monde entier pourrait aller tout seul ; que l'immense convoi des astres qui s'acheminent à travers le ciel n'a que faire d'un conducteur qui les dirige ; que le soleil, ce char de feu qui met en mouvement ses brillants satellites, va au hasard, sans une intelligence qui règle sa course, sans une main toute-puissante qui le soutienne suspendu là-haut ! Le train lancé sur nos lignes de fer déraillerait parce qu'un homme lui fait défaut ; et l'univers ne retomberait pas dans le chaos, si, par impossible, celui qui veille à sa conservation venait à lui manquer ?

Vous admirez l'ordre des saisons, la diversité des climats, tant de phénomènes que la science découvre, tant de lois qu'elle formule, mais qu'elle n'invente pas. Concevez-vous, dites-moi, l'ordre sans un ordonnateur, les lois sans un législateur, et toutes ces incomparables merveilles sans un auteur ?

L'APPROVISIONNEMENT D'UN NAVIRE

Trois mille cinq cents livres de beurre, 3,000 jambons, 1,000 livres de biscuits—pas ce qu'on donne aux matelots ; 1,000 livres de noix, d'amandes et de figues pour le dessert, sans compter les fruits que l'on achète à chaque port ; 1,500 livres de confitures et gelées ; 6,000 livres de viandes conservées ; 1,000 livres de fèves ; 3,600 livres de riz ; 5,000 livres d'oignons ; 40 tonnes de pommes de terre ; 60,000 livres de fleur, et 20,000 œufs. Les légumes frais, la viande, des animaux vivants, moutons, cochons, oies, dindes, canards, poulets, poissons, d'autres gibiers encore, sont achetés aux ports où l'on arrête, de sorte qu'il est difficile d'en vérifier le nombre et la quantité. Deux douzaines de bœufs et soixante moutons sont peut-être une bonne moyenne, et l'on peut calculer le reste en proportion. On a vu tuer 25 poulets en un seul jour, pour en faire du bouillon. Il n'y a pas à craindre la famine, même si le voyage se prolonge d'un jour ou deux, ce qui est énorme maintenant. Mentionner le bouillon de poulet rappelle le mal de mer, le mal de mer fait songer au médecin, et le médecin a des remèdes. Son dispensaire est aussi complet que le magasin d'un pharmacien dans une ville de second ordre, et lorsque nous dirons, qu'entre autres choses, nous y avons vu 12 onces de quinine, 20 livres de poudre de Sedlitz, un gallon d'huile de ricin, du sel d'Epsom en proportion, il est évident que si les gens ne guérissent pas ce ne sera pas faute de médecines. 4,000 draps, 2,000 couvertes, 8,000 serviettes, 2,000 livres de savon, 2,000 livres de chandelles—à moins que le vaisseau ne soit éclairé à la lumière électrique ; 1,800 couteaux, 2,200 assiettes, 900 tasses et soucoupes, 3,000 verres. Imaginez ce qu'il doit s'en casser dans un an ! 800 nappes, 2,000 serviettes à verres. Voilà les chiffres qui représentent l'approvisionnement d'un seul navire. Représentez-vous ce montant multiplié par le nombre des navires appartenant à chaque compagnie, et dites-vous ensuite que ceci ne forme qu'une seule partie de leurs frais, et non pas la plus considérable.

CHOSSES ET AUTRES

On annonce comme certaine l'arrivée de l'honorable M. J.-A. Chapleau, pour le 25 de ce mois.

On annonce que l'élection de M. L.-T. Dorais, député de Nicolet, va être contestée.

Le *World* de Londres dit, qu'après son retour du Canada, le marquis de Lorne sera appelé à la Chambre des lords.

La reine d'Angleterre va nommer le prince impérial

d'Allemagne maréchal de l'armée anglaise. Un échange de politesse.

On nous mande de Chambly que la crue des eaux du Richelieu a été telle depuis quelques jours que M. Willett a été obligé de fermer ses moulins.

Il est toujours question de la fondation d'un journal libéral qui serait l'organe de M. Mercier et du groupe qu'il représente.

Les dépêches de Paris vont à dire que le président de la République, M. Grévy, est sur le point de donner sa démission comme chef de l'Etat.

M. Glackmeyer, greffier de la cité, a reçu avis que M. Kennedy contestait la validité de l'élection de l'échevin McShane, à cause de certaines irrégularités dans les listes des voteurs.

Au consistoire tenu à Rome le 15 courant, le pape a nommé plusieurs évêques, parmi lesquels les évêques d'Halifax, Charleston et Grands Rapides.

L'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse vient d'adopter, par une majorité de 19 contre 13, un projet de loi qui abolit l'emprisonnement pour dette.

Le duc d'Edimbourg ira représenter la reine Victoria au couronnement du Czar. Sa Majesté n'a point voulu que le prince de Galles assistât à cette cérémonie.

Le dernier numéro de la *Gazette officielle* de Manitoba contient une proclamation convoquant le parlement provincial pour la dépêche des affaires le 10 avril prochain.

M. Gustave-Olivier Taschereau, notaire, de la paroisse Saint-Joseph, vient d'être nommé shérif au district de Beauce, en remplacement de M. Thomas-Jacques Taschereau, qui a résigné.

Parmi les noms mis en circulation, au sujet de la succession du marquis de Lorne, comme gouverneur du Canada, se trouve maintenant celui de l'honorable M. Forster.

Une dépêche de Bade-Baden annonce la mort du prince Gortschakoff, ex-chancelier russe. Le prince Gortschakoff a joué pendant longtemps un rôle actif dans les affaires de la Russie.

M. Calixa Lavallée est actuellement à Boston où il enseigne au Conservatoire. Notre distingué compatriote fait aussi la critique musicale dans un des grands journaux de Boston, et ses articles font autorité dans les questions artistiques.

Le clergé catholique du comté de Mayo (Irlande), a passé des résolutions accusant le gouvernement de négliger les souffrances du peuple et condamnant les mesures qu'il propose pour y remédier, savoir, l'émigration et les maisons de refuge.

On dit que la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord a l'intention de cesser tout service sur l'embranchement de Joliette, et l'on donne pour raison de cette mesure que les recettes sont de beaucoup inférieures aux dépenses.

La révérende sœur Thibaudeau est morte il y a quelques jours, à Ottawa. Elle a été cinquante ans religieuse. Elle était au nombre des six religieuses qui sont venues fonder la maison où elle vient de mourir. Une seule survit, la révérende sœur Saint-Joseph, de Montréal.

Les zouaves pontificaux de Montréal, ont offert un *punch d'honneur* à leur distingué camarade, M. L.-P. Hébert, ancien sous-officier à Rome. Les compagnons d'armes de M. Hébert ont saisi l'occasion de la décision du jury, accordant à notre éminent artiste, la palme, dans un concours universel, ouvert pour l'érection d'une statue à sir G.-E. Cartier, à Ottawa, pour témoigner à leur ami la joie qu'ils éprouvaient de voir son mérite reconnu et apprécié aussi publiquement.

Du moment que les Etats-Unis ont réduit le prix du port des lettres à 2 cents, on se demande si le Canada serait disposé à faire la même chose. Comme nous avons un système de parfaite réciprocité postale avec les Etats-Unis, la chose devient, non seulement probable, mais nécessaire. Des que les lettres sont transportées au même prix dans et à travers les deux pays, si un des deux établit chez lui un taux plus commode et plus avantageux que l'autre, c'est au second à suivre le même courant d'administration.

L'Hon. Thomas B. Price, du Trésor, Washington, recommande fortement l'emploi de l'huile de St. Jacob comme le meilleur anti-douleur connu. Ce témoignage est aussi corroboré par plusieurs des chefs des autres départements du Trésor. Essayez-le.



LA DESCENTE DE CROIX

DE F. RUEBENS

LA-BAS-ICI

Bois de Meudon, 21 mai 1871.

Pendant qu'au loin les canons grondent,
Et qu'en nos cœurs nous gémissons,
Au bois les oiseaux se répendent,
Chantant l'amour dans les buissons.

Là-bas, c'est Paris, c'est la guerre !
Aveuglement, colère et feu ;
Ici, c'est un coin de la terre,
C'est une forêt du Bon Dieu.

Là-Bas, la haine, la mitraille,
Crime et folie allant de pair ;
Le bruit, l'horreur de la bataille....
Paris en feu crachant le fer.

Ici, le contraste est étrange,
Arbres touffus, fourrés épais ;
Nids de pinsons, chants de mésange,
Fleurs et clartés !—partout la paix !

Ici la fauvette ravie
Vers un doux nid prend son essor ;
Le petit être aide à la vie....
L'homme là-bas aide à la mort !

Là-bas des pleurs, des agonies,
Et l'épouvante du cercueil !
Ici, partout des harmonies ;
Mais dans mon cœur la France en deuil !

CH. PEROTTE-DESLANDES.

AMOUR ET LARMES

PAR MARY

PREMIÈRE PARTIE

I

MÈRE ET FILLES

(Suite.)

« On joua le whist à un sou la fiche, marquant simple, en dix points et deux fiches de consolation. Avec un malheur fabuleux, on pouvait arriver à perdre trente sous dans la soirée, encore je n'en suis pas sûr. Tous les gens avec lesquels j'avais l'honneur de faire cette partie étaient millionnaires, et cependant il n'est sorte de choses désobligeantes qu'ils n'échangeassent pendant les trois parties que je dus subir, uniquement à cause du misérable enjeu. Vingt fois je fus sur le point de jeter les cartes et de m'enfuir de ce tombeau vivant où tout sentait le mois. Il y avait des jeunes gens qui n'étaient pas jeunes, des femmes sans grâce, des causeries sans esprit, de belles choses sans luxe, c'était la province enfin, ce quelque chose d'oublié dans le mouvement moderne, qui naît, qui boit, qui mange, qui dort, qui s'habille, qui remue, mais qui ne vit pas. »

—Ah ! monsieur ! comme vous êtes injuste ! dit Marie-Sophie légèrement blessée ; si je ne craignais d'attirer un compliment forcé aux personnes présentes, je dirais qu'elles sont de la province et qu'elles ont la prétention de vivre.

—Avez-vous pu croire, demanda le jeune professeur en attachant sur elle un regard animé, que je vous confondais avec cet affreux monde ? Il y a, et il y a aura toujours, mademoiselle, des Parisiennes en province et des provinciales rue du Bac ; la femme naît de race, et c'est Dieu qui la doue ; seulement, à mérite égal, la femme de province descend un peu plus chaque jour vers la terre-à-terre, tandis que la femme de Paris monte vers la lumière.

—Je vous abandonne Argentan, reprit la belle enfant rappelée à elle-même par le regard fixe d'Amédée ; nous sommes Italiennes par ma mère, et nous échappons ainsi à la petite guerre que vous faites à vos compatriotes.

—Tu as empêché M. Amédée de nous continuer son histoire, murmura Annonciade d'un petit air boudeur. Avez-vous perdu au whist, M. Amédée ?

—Hélas ! non, mademoiselle ; j'eus le malheur de gagner, et les quatre misérables sous constituant mon bénéfice semblèrent, au moment du paiement, coûter à madame de Serdot un si grand sacrifice, elle les examina si scrupuleusement, les tournant et les pesant, et me les jeta avec un air de si mauvaise humeur, qu'en retour j'eus bonne envie de les jeter par la fenêtre.

—Et pourquoi ne le faites-vous pas ? demanda Médéric.

—Par respect pour le grand âge de mon hôtesse, répondit modestement Amédée ; dans tous les cheveux blancs je vénère ma mère.

Un observateur étranger à ce petit groupe se serait aperçu, à cette simple et touchante parole d'un homme sérieux et légèr-sceptique, que les yeux de Marie-Sophie se baissaient humides ; une émotion mal contenue venait de trahir un sentiment profond.

Personne n'y prit garde, sauf peut-être la mère ; car les mères ont des yeux partout, et la causerie se prolongea sur le même ton enjoué.

—Je fis bien d'autres gaucheries, reprit Amédée ; habitué aux usages de Paris, où chaque joueur laisse cinquante centimes pour les cartes, j'atteignis ma bourse et je complétais cette petite somme sur la table de jeu. Quand on se leva, madame de Serdot aperçut cet argent à la place que je venais de quitter, elle s'en empara et me le remettant immédiatement :

—Comment, me dit-elle ironiquement, vous oubliez votre gain ? Ah ! Parisien !

—Du tout, madame, cela revient aux domestiques.

—Je crus qu'elle allait avoir une attaque :

—Aux domestiques !... Et depuis quand donne-t-on de l'argent aux domestiques quand ils n'ont rempli aucun devoir,

rempli aucun service ? Venez-vous donc pour les corrompre ? Nous avons déjà assez de peine à les conserver.

—Mon Dieu, madame, répondis-je avec beaucoup de déférence, quoique très interloqué de cette vive sortie, je suis solé d'avoir fait une chose inconvenante. C'est une habitude de Paris.

—Là-dessus, tout le monde se jeta si bien sur ce pauvre Paris que j'eus presque honte de mes sympathies pour lui, et qu'en fils ingrat je fus, un instant, sur le point de renier mon clocher. Avant que j'eusse commis cette lâcheté, le tumulte s'apaisa et madame de Serdot me fit la morale suivante :

—Mon cher monsieur, vous arrivez d'un pays perdu, d'une Babylonie que le feu du ciel va dévorer un de ces quatre matins, plusieurs prédictions l'assurent. Or, à Argentan, nous n'avons pas marché si vite ; nous sommes restés de braves et honnêtes gens ; il faut faire comme nous si vous voulez être heureux. Il y a trois ans, une jeune et jolie femme fut amenée ici par un mari las du monde et cherchant le repos. Cependant, il autorisa sa femme, petite Parisienne pur sang, à recevoir la société argentanaise. De nombreuses invitations, lancées en ville, promirent bientôt une soirée tous les dimanches à l'hôtel.... Vous ne tenez pas à savoir le nom ? On s'y rendit en foule le premier jour, tout se passa à merveille, la soirée fut charmante. Le second dimanche il ne vint personne ; le troisième, le quatrième, on s'abstint également, et toujours les salons restèrent vides. La petite dame se dépita, pleura, s'ennuya et se plaignit. Une amie, il y en a encore de par le monde, lui dit :

—Madame, vous êtes jolie, aimable, bienveillante, on vous aime généralement, et avec tout cela on ne viendra pas chez vous.

—Pourquoi ?

—D'vinez-le.

—Est-ce que mes appartements n'étaient pas suffisamment éclairés ?

—Admirablement, à giorno.

—N'aurait-on pas trouvé mes petits gâteaux frais ?

—Délicieux, finement choisis.

—Le thé me vient directement de Chine.

—Tout le monde lui a rendu justice, jamais en province on n'en boit de si parfumé.

—Mais.... alors.... dit-elle hésitante, je ne comprends pas.

—Madame, les habitants d'Argentan ne viennent pas chez vous parce que vos salons sont très bien éclairés, vos rafraîchissements très délicats....

Elle interrompit :

—Vous vous moquez de moi !

—Du tout ; on a pris votre manière d'agir pour une leçon, et les gens d'ici sont trop fiers pour accepter une leçon.

—Je n'ai pas eu cette prétention.

—Alors faites comme les autres. A Argentan, on se voit fréquemment, on s'invite sans façon, le matin, à la sortie de la messe. Il y a une lumière de plus que les jours ordinaires en l'honneur des invités, qui aiment mieux cette petite politesse qu'une grosse dépense leur imposant l'obligation d'agir de même à l'occasion. Si dans la soirée quelqu'un a trop chaud, il ouvre la fenêtre et se rafraîchit ; pour tous ceux qui ont soif, il y a de l'eau dans la carafe. On appelle ces réceptions des *soirées sèches* : mais avec cela nos bourses sont pleines, nous transmettons intact à nos enfants l'héritage paternel ; tandis qu'à Paris, en faisant manger votre bien au tiers et au quart, vous mourez à l'hôpital.

—Nous connaissons l'histoire, dirent les deux jeunes filles, qui se contenaient depuis longtemps pour ne pas rire aux éclats, elle est vraie de tout point, et la pauvre petite madame de Nottes a dû céder devant les travers d'une population ariérée de deux ou trois siècles. Aujourd'hui, elle reçoit tout Argentan, et prend le thé seule quand son monde est parti.

—Je fais comme elle, reprit Amédée, s'unissant à la gaieté générale et riant de bon cœur des mésaventures de sa grande soirée, je m'incline devant les préjugés de la province, je ne les heurte plus.

On quitta la table ; on se répandit dans les jardins ; les jeunes gens fumèrent leurs cigares en attendant que la voiture fût attelée pour reconduire Amédée à la ville.

Madame de Ribienne avait pris la parole à son tour et racontait quelques travers de madame de Serdot inconnus à Amédée. Nous craignons de fatiguer le lecteur en les ajoutant à ce qui précède. Mais la jeunesse qui écoutait y trouva de nombreux motifs d'hilarité, et le parc retentit longtemps de cris joyeux.

Le départ du jeune professeur fut salué d'un regret général. Dans la demi-ombre du soir on voyait les yeux levés sur lui, brillants d'amitié, car il était aimé dans la famille, aimé de tous.

II

LE MYOSOTIS

Parmi les travers de la province, que nous ne voulons pas tous analyser, le plus grand, c'est de se préoccuper de la vie de chacun, des mouvements, des démarches, des projets, des actions, des visites et surtout.... des possibilités de mariage. A Argentan, on ne se faisait pas faute d'avoir les yeux perpétuellement ouverts sur ce qui se passait au château de Rémillac. La vie retirée de ces dames, chez lesquelles aucun indiscret n'avait pu parvenir à s'introduire, excitait un surcroît de malveillance dans des esprits déjà portés à la malveillance par étroitesse d'idées et par inaction.

La beauté des jeunes filles et la fréquence des relations d'Amédée avec la famille de Ribienne étaient le thème varié des romans journaliers. « Il épousera la brune. Non, la blonde. Marie-Sophie est plus pâle ; Annonciade paraît moins gaie. » Tels étaient les infinnement petits propos qui circulaient dans les causeries argentanaises.

Était-il donc probable effectivement, ou seulement possible qu'Amédée vit, deux fois chaque semaine, Marie-Sophie et Annonciade, sans éprouver pour l'une d'elles un sentiment plus vif que celui de l'amitié ? L'intimité si douce et si dangereuse entre deux personnes de sexe différent, ne devait-elle pas forcément prendre les proportions d'une ardente affection, lorsque les deux cœurs en contact étaient au début de la vie sans la sauvegarde de l'expérience ? Presque dès le premier jour, le cœur d'Amédée avait parlé ; une des belles créatures qui le traitaient en frère prit sur sa vie un domaine absolu. Sa position modeste l'obligeait à comprimer les épanchements de son âme ; mais le sentiment étendait ses racines, et le jeune professeur revenait chaque fois de Rémillac plus ému, plus épris, plus lié à toute cette chère famille au sein de laquelle il rêvait une félicité sans nuages. L'attitude si maternelle de

madame de Ribienne, à son égard, le berçait parfois d'espoirs enivrants : d'autres fois, il pensait que cette bonté s'adressait uniquement au précepteur de son fils, et son âme, en renflant au plus profond de sa pensée la joie qui l'avait un instant exalté, s'abandonnait à de longues et profondes tristesses.

Amédée était un homme à la figure animée et intelligente ; moins beau que distingué, il plaisait par son air franc, aimable et spirituel. Il portait rejetée en arrière, de manière à découvrir entièrement le front, une abondante chevelure d'un châtain soyeux, ce qui donnait beaucoup de lumière et de vivacité à sa physionomie. Fils unique d'un modeste employé du ministère des finances, Amédée fit ses études dans un des grands lycées de Paris avec un succès que l'amour-propre paternel convertissait en brillant avenir, lorsque la mort qui joue avec les projets humains, enleva de la terre l'excellent homme, laissant une veuve et un orphelin sans ressources et sans appui. Amédée faisait alors sa classe de seconde ; il n'avait pas dix-huit ans.

Loin de se laisser abattre par cette rude épreuve, le jeune écolier trouva dans l'amour qu'il portait à sa mère la force d'accomplir ses nouveaux devoirs. Renonçant à ses études presque achevées, à l'école normale, b et de ses travaux, il écrivit à un parent de sa mère, principal dans un collège de province, en lui demandant un emploi immédiat. Comme il était ce qu'en style universitaire on appelle un brillant élève, on consentit à lui confier la régence d'une petite sixième ornée de dix-sept gamins qui déclinaient *rosa*. Avec une ferme volonté, Amédée domina ses dégoûts, prit sur les nuits pour son travail personnel et à la fin de l'année classique fut reçu bachelier. Cela le fit monter en grade, et une classe de cinquième devint la récompense de ses laborieuses veilles. D'année en année, sans repos ni trêve, comme le juif errant, il marcha, envoyé d'un lieu dans un autre, passa par la licence et se trouva enfin, au bout de dix ans, professeur de rhétorique à Argentan.

Si les sœurs du travail s'écrivaient, j'en ferai ici l'énergique tableau, afin que l'homme des champs comparât son labeur en plein soleil et dans la liberté aux laborieuses veilles du professeur qui, courbé sous une lampe fumeuse, demande au silence de la nuit d'ajouter au travail déjà si pénible de sa longue journée. Mais le pauvre laboureur, en essayant sur son front hâlé la sueur saine et fortifiante que provoque le travail de la terre, ne croira jamais qu'il est des sueurs qui ne s'essuient pas et dont les cheveux blanchissent. A quoi bon alors en parler ?

Le collège d'Argentan était florissant ; les élèves nombreux se disputaient les répétitions du jeune professeur qui méritait les éloges qu'on accordait à son talent. La vie paraissait donc lui sourire après tant d'amertumes et d'orages qu'avait comblés la mort de sa mère arrivée dans l'intervalle de ces dix ans.

Madame de Ribienne, en admettant dans le sanctuaire de sa vie de famille un étranger de vingt-huit ans, avait longuement réfléchi aux inévitables conséquences de cette action. « Il aimera une de mes filles, s'était-elle dit, il faut donc que par sa famille et son mérite il soit digne de l'épouser. » Les renseignements pris à la source furent favorables au jeune fonctionnaire et l'expérience d'une année confirma ces témoignages flatteurs.

Bientôt, madame de Ribienne vit ses prévisions se réaliser. Mille indices qui n'échappent pas à la sagacité d'une mère lui prouvèrent que Marie-Sophie, la plus belle et peut-être en secret la plus aimée de ses filles, était point insensible au mérite d'Amédée. Lui-même, malgré la réserve imposée par sa position dans la maison, laissait échapper une admiration sans bornes pour les talents de la reine. Madame de Ribienne encourageait par sa conduite cette affection naissante ; elle n'avait aucun préjugé de caste et ne demandait à son gendre que la vertu et l'honneur.

Pour Marie-Sophie, l'amour n'était plus un secret. Comme dans les organisations trop ardentes, il était écloso à première vue et avait tout envahi. Elle s'était révoltée contre les faiblesses de son cœur, elle avait protesté intérieurement, opposé la fierté, le combat, la fuite.... inutilement. Son âme revenait toujours d'elle-même vers celui dont elle sentait qu'elle serait avec bonheur l'épouse, et pour lequel elle ne pouvait plus que vivre ou mourir.

Telle était la situation morale de nos personnages au commencement de ce récit, et malgré l'enjouement de la conversation, tous portaient au cœur des désirs et des angoisses.

Seule, Annonciade paraissait insouciant, légère et joyeuse. Comme l'oiseau qui vole, elle ne semblait demander à la vie que du soleil et des fleurs. Sa conduite avec Amédée était celle d'une riche enfant, presque d'un camarade ; elle assistait aux leçons de son frère, les partageait quelquefois, les interrompait plus souvent ; écoutait gravement ou riait comme une folle, jaisait comme une petite fauvette, en un mot suivait tous les caprices, toutes les impulsions de sa mobile nature et paraissait dans une heure sous vingt aspects différents.

Madame de Ribienne laissait une complète liberté à cette charmante espiègle. Ce ne sera, dit-elle, jusqu'à trente ans qu'une petite fille. « Tout le monde autour d'elle répétait ce propos et y ajoutait foi. Pourtant, chose étrange, la petite fée du clair de lune allait souvent le mardi et le jeudi soir, alors que tout le monde était retiré, soupiner dans les grands bois obscurs, où la caressait d'un rayon argenté et mystérieux sa blanche marraine du firmament. A cette clarté inattendue, on pouvait voir pleurer les yeux si doux d'Annonciade.... l'heureuse enfant sans chagrin !

Amédée entra dans l'appartement qu'il occupait chez madame de Serdot. Tout l'enjouement de la soirée disparut promptement de son visage. Sa chambre lui semblait déserte, triste et délabrée, malgré les vestiges de splendeur que conservaient les moindres appartements de cette antique demeure. Il se disait que la dernière mesure, que la cabane du charbonnier où vivent une femme et un enfant, valait mieux que ces lambris dorés, que ces riches tentures, que ces sculptures au plafond, si gracieuses cependant. C'est que la présence d'une femme aimée aimerait cette solitude ; avec elle, le travail et le repos auraient leur ange gardien.

(A suivre.)

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de MCGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

LES DÉCRETS CONTRE LES PRINCES

L'exécution des décrets jetant les princes d'Orléans hors de l'armée s'est accomplie dimanche, le 11 courant, sans incidents, avec une grossièreté fort remarquable de la part du gouvernement, avec une dignité calme, une correction toute civique, une simplicité émouvante de la part des malheureux officiers dont le seul crime est d'être fils ou petit-fils d'un roi ! Jusqu'à ce jour l'urbanité républicaine n'était pas précisément parvenue à passer chez nous en proverbe. On peut dire que cette journée servira à la faire définitivement juger. La mauvaise éducation des gens qui nous gouvernent s'est trahie de telle façon qu'on reste fort embarrassé pour l'apprécier.

Il faut se contenter d'un sourire, comme on fait chez soi quand par hasard on reçoit un visiteur ignorant des usages de la politesse. Que dire, en effet, du procédé employé vis-à-vis le duc de Chartres ? Que signifie cet ordre du ministre de la guerre, parvenant au milieu de la nuit, à deux heures du matin, et enjoignant au prince de quitter sur-le-champ son régiment, avant que personne dans la ville ait pu connaître par le *Journal officiel* le honteux décret ? Si le gouvernement a voulu ainsi éviter les manifestations des habitants de la ville de Rouen et même de la garnison tout entière, il a prouvé du même coup qu'il ne se faisait point illusion sur la manière dont les honnêtes gens pouvaient accueillir son odieuse mesure. Mais c'était mal connaître le caractère du prince qu'on a frappé ; et le duc de Chartres a montré comment il entendait son devoir de citoyen et de soldat. C'est la politique qui l'enlève à son régiment : le dernier ordre qu'il a donné à son régiment c'est de toujours se garder de la politique.

Voici d'ailleurs, d'après divers journaux, les renseignements complétant les nôtres sur l'exécution des décrets.

LE DUC DE CHARTRES

Le 10, à onze heures et demie du soir, le duc de Chartres recevait l'ordre de se rendre à quatre heures du matin à l'hôtel occupé par le général Cornat, commandant le 3^e corps d'armée. Le général Cornat, qui arrivait de Paris par le train qui entre en gare à Rouen à trois heures trente-cinq, déclara au duc de Chartres de la part du ministre de la guerre qu'il avait à quitter le commandement de son régiment, et qu'il lui était ordonné de partir par le train rapide de deux heures.

Le colonel du 12^e chasseurs s'inclina militairement devant les ordres qui lui étaient transmis par son chef. Mais il exigea, ce qui était son droit strict, que l'ordre verbal qui lui était adressé fût changé en un ordre écrit, et que sa feuille de route fût visée.

Le *Nouveliste*, de Rouen, qui donne les détails les plus précis sur ce triste sujet, trace le tableau suivant de la désolation de la famille du duc de Chartres et de la douleur du duc :

« Tout le monde sait à Rouen que le duc de Chartres demeure rue d'Elbeuf. On peut croire que lorsque la dépêche ordonnant au colonel du 12^e chasseurs de se rendre à l'hôtel du général Cornat arriva rue d'Elbeuf, on se douta que ce télégramme n'apportait pas de bonnes nouvelles. On s'imagina sans peine l'anxiété de Mme la duchesse de Chartres, et la douleur profonde de toute cette famille de Français et de patriotes, lorsqu'à son retour le duc de Chartres fit part de la mesure dont il était l'objet. Ce fut dans toute cette maison, déjà si éprouvée, une désolation générale. Nous ne voulons pas insister sur la douleur du duc, militaire dans l'âme, qui adorait son régiment, qui ne vivait que pour lui et qui se voyait plus brutalement expulsé que l'officier le plus taré de l'armée, auquel on accorde au moins quarante-huit heures pour mettre ordre à ses affaires.

« La duchesse de Chartres était non moins affectée. Elle s'était attachée à la ville de Rouen, à ce quartier Saint-Sever si misérable, et, ce qu'elle regrettait le plus, c'était d'être obligée de quitter les pauvres dont elle est depuis quatre ans la providence discrète et inépuisable. La duchesse n'a pas voulu, cependant, que les déshérités eussent à souffrir de son départ, et, dans la matinée, elle écrivait à S. Em. Mgr le cardinal "qu'obligée de quitter Rouen pour suivre son mari mis en non-activité, elle priaient Son Eminence de donner des ordres pour qu'après son départ une somme de dix mille francs, jointe à sa lettre, fût distribuée dans les paroisses St-Clément et de St-Sever."

« La duchesse de Chartres, par cette libéralité, n'aurait-elle pas offusqué le gouvernement ? Sans doute, elle n'a pas songé que faire l'aumône lui serait peut-être imputé comme un acte de *prétendante*, et que ses sentiments personnels de charité devaient être aussi "en retrait d'emploi."

LES ADIEUX AU RÉGIMENT

Cependant, le duc de Chartres, après avoir reçu communication des ordres qui lui enlevaient le commandement du 12^e chasseurs, se mit aussitôt en devoir d'obéir sans perdre une minute.

A l'heure du rapport, il reçut les sous-officiers de son régiment, et voici l'ordre qui leur fut remis :

Ordre de la brigade :

Par décret du président de la République, à la date du 24 février 1883, le colonel Robert d'Orléans est mis en non-activité par retrait d'emploi. A dater de ce jour, le commandement par intérim de la 3^e brigade de cavalerie sera exercée par M. le colonel d'Estremont, commandant le 21^e dragons. Le commandement du 12^e chasseurs sera exercé par M. le lieutenant-colonel Barroy.

Ordre du régiment :

Officiers, sous-officiers et chasseurs,

Pendant près de trois ans, nous avons travaillé ensemble. Nous n'avons eu que deux buts : préparer à la France des soldats dévoués et instruits, maintenir le 12^e chasseurs à la hauteur de sa vieille réputation conquise sur maints champs de bataille.

Je n'ai pas eu l'honneur de vous conduire au feu, ce sera le regret de toute ma vie. J'étais à côté de vous à Solférino et à l'armée de la Loire : j'y serai encore la prochaine fois.

En attendant, secondez mon successeur, prouvez par votre zèle, votre dévouement, votre discipline, votre obéissance absolue aux lois du pays et aux règlements militaires, que les leçons que je vous ai données n'ont jamais été inspirées que par l'honneur et l'amour de la patrie.

Le colonel du 12^e chasseurs, commandant provisoirement le 3^e brigade de cavalerie du 3^e corps d'armée,

Signé : ROBERT D'ORLÉANS.

En outre, le duc de Chartres publiait la note suivante :

NOTE POUR MM. LES OFFICIERS

Le colonel d'Orléans ne veut pas réunir le régiment un dimanche. Il tient cependant à exprimer aux officiers combien leur zèle, leur entrain, leur dévouement ont, pendant près de cinq ans, rendu sa tâche facile. Ils ont fait leur devoir, et le colonel a la conscience d'avoir fait le sien. Il leur demande de continuer. Et, frappé aussi durement que brusquement, il compte qu'ils ne laisseront pas pénétrer parmi eux la politique.

Il exprime à messieurs les officiers les regrets de ne pouvoir leur faire une visite individuelle. Il défend que personne l'accompagne à la gare.

C'est son dernier acte de commandement.

Rouen, le 25 février 1883.

Signé : COLONEL D'ORLÉANS.

Puis le duc revêtit pour la dernière fois son grand uniforme, et résolu de suivre jusqu'au bout les usages de l'étiquette officielle et les convenances administratives, il commença ses visites d'adieu. Voici sur ce point, le récit de M. Pierre Giffard, du *Figaro* :

Il se rend chez les autorités, comme doit le faire un colonel quittant son poste par promotion à un grade plus élevé. Cette correction ne laisse pas d'effarer nos gens, les Hendlé et les Ricard. Le préfet se cache. Le maire s'enfuit. Mais un colonel de cavalerie qui veut être joli jusqu'au bout atteint toujours un maître qui se dérobe. Et M. Ricard, pincé dans un couloir, reçoit le salut du prince et le rend avec une petite courbette.

Le duc va voir les généraux. Puis il termine par le cardinal, qui est à l'office. (Il est si matin !)

De onze heures et demie à midi, le duc reçoit ses officiers. Point de discours. Point d'allocutions ; mais un silence poignant et des larmes, qui en disent plus que les phrases ordinaires et banales.

Puis le duc quitte l'uniforme et endosse l'habit civil... Si quelqu'un lui avait prédit que ce moment viendrait un jour, le brave colonel ne l'eût jamais cru.

Il est venu, grâce à Comagny.

LE DÉPART

A deux heures moins le quart, le duc, en veston gris de voyage, la duchesse et leurs enfants arrivent à la gare, où trente amis au plus les attendaient. Grâce au système d'escamotage employé par le gouvernement, personne ne savait encore dans la ville que l'*Officiel* contient les décrets.

Conformément à la défense que leur colonel leur avait faite, les officiers se sont abstenus d'aller à la gare. Mais ici se produit un incident touchant. Par une délicate attention, les officiers font presque tous seller leurs chevaux, et les voilà partis à fond de train jusqu'à Oissel, où l'express doit s'arrêter cinq minutes.

Quand le duc de Chartres arrive en gare d'Oissel, il aperçoit avec une surprise qui l'émeut bien fort ses braves officiers rangés derrière la palissade. Tous les saluent de l'épée : le train part, et ils regagnent Rouen au galop de leurs chevaux. L'aller et le retour font vingt-quatre kilomètres.

Arrivé à Paris, le duc de Chartres a quitté la gare Saint-Lazare à pied, au bras de M. de Montaignac, pendant que la duchesse et ses enfants montent en voiture.

De la rue d'Amsterdam, le duc de Chartres s'est rendu à son hôtel de la rue Jean Goujon. L'ex-colonel du 12^e chasseurs a dû partir aussitôt pour Cannes.

LE DUC D'ALENÇON

Même attitude, même stoïcisme chez le duc d'Alençon :

Le décret qui a mis le duc d'Alençon en non-activité a été reproduit le matin au rapport du 12^e régiment d'artillerie.

Une heure auparavant, le colonel passait la revue du régiment, et le duc y assistait à la tête de sa batterie.

Le rapport portait, en outre, que le capitaine d'Orléans serait provisoirement remplacé à la 5^e batterie par M. Delahaye, capitaine en second de la 10^e batterie, et qu'en conséquence le capitaine d'Orléans remettrait son commandement au capitaine Delahaye le lundi 26 février avant le rapport.

S'il faut en croire le *Gaulois*, à l'issue de la revue, les officiers du 12^e d'artillerie ont demandé l'autorisation à leur colonel, M. Bruyère, d'offrir une "réception" à leur camarade. Le colonel aurait promis d'en référer au général Thévenin, qui commande l'artillerie à Vincennes.

D'autre part, le *Clairon* dit qu'un ordre ministériel a interdit cette réunion.

Le *Gaulois* raconte qu'après la revue le duc d'Alençon a réuni au bureau de son maréchal des logis chef les sous-officiers et brigadiers de sa batterie et leur a fait ses adieux.

Après son déjeuner, le duc est parti pour Paris, en grande tenue. Il s'est rendu chez son père, le duc de Nemours, 19, avenue du Bois-de-Boulogne, où il se proposerait d'habiter avec la duchesse d'Alençon, qui est, comme on le sait, sœur de l'impératrice d'Autriche.

LE DUC D'AUMAË

Pour le duc d'Aumale, c'est dans le grand silence du château de Chantilly qu'il a dû subir l'outrage que le général Thibaudin a infligé à son patriotisme.

Comme il n'exerçait aucun commandement actif, il n'a eu aucune visite à faire, aucun uniforme à quitter, aucun corps d'officiers à remercier.

Dès le dimanche matin, une estafette lui apportait notification du décret qui le prive d'un commandement qu'en fait il n'exerçait plus.

DE TOUT UN PEU

Le Dr Siemens a calculé que le rendement annuel, obtenu actuellement de toutes les mines de charbon du monde entier, suffirait à entretenir le foyer solaire, à sa présente intensité de chaleur et de lumière pendant la quarante millionième partie d'une seconde.

—o—

Dans l'ouverture du premier puits de pétrole en 1859, la fortune des Etats-Unis a été augmentée de ce chef de la jolie somme de \$1,500,000,000, valeur du pétrole brut et de ses produits. En 1881 l'exportation du pétrole s'est élevée à \$40,315,607, et prenait rang immédiatement après celles du coton et des céréales. La consommation intérieure a également considérablement augmentée ; en produits de spéculation il tient la première place.

—o—

Une curieuse anecdote à laquelle les événements donnent quelque saveur.

Le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, était l'ami du peintre Camille Roqueplan. Un jour il se présenta, très simplement habillé chez le concierge de cet artiste :

—M. Roqueplan est-il chez lui ?

—Oui, monsieur, répondit le concierge. Mais pardon, ajouta-t-il, enhardi par la simplicité de la mise du visiteur, puisque monsieur va chez lui, monsieur aurait-il l'obligeance de lui monter ce pantalon que vient d'apporter le tailleur ?

—Volentiers, dit le duc en souriant.

Et il porta le pantalon à l'artiste, tandis que le concierge s'applaudissait de s'être aussi adroitement épargné une ascension de six étages.

—o—

Le Nilomètre, ou instrument qui sert à mesurer la hauteur de la crue du Nil, est une colonne de dix-huit coudées, y compris son chapiteau, et sur laquelle on marque, chaque année, le niveau du fleuve à sa plus grande élévation.

Cet instrument, fort endommagé lors de l'occupation du Caire par l'armée française en 1798, fut restauré par les ordres du général Menou, et sous la direction de M. Chabrol, ingénieur des ponts et chaussées.

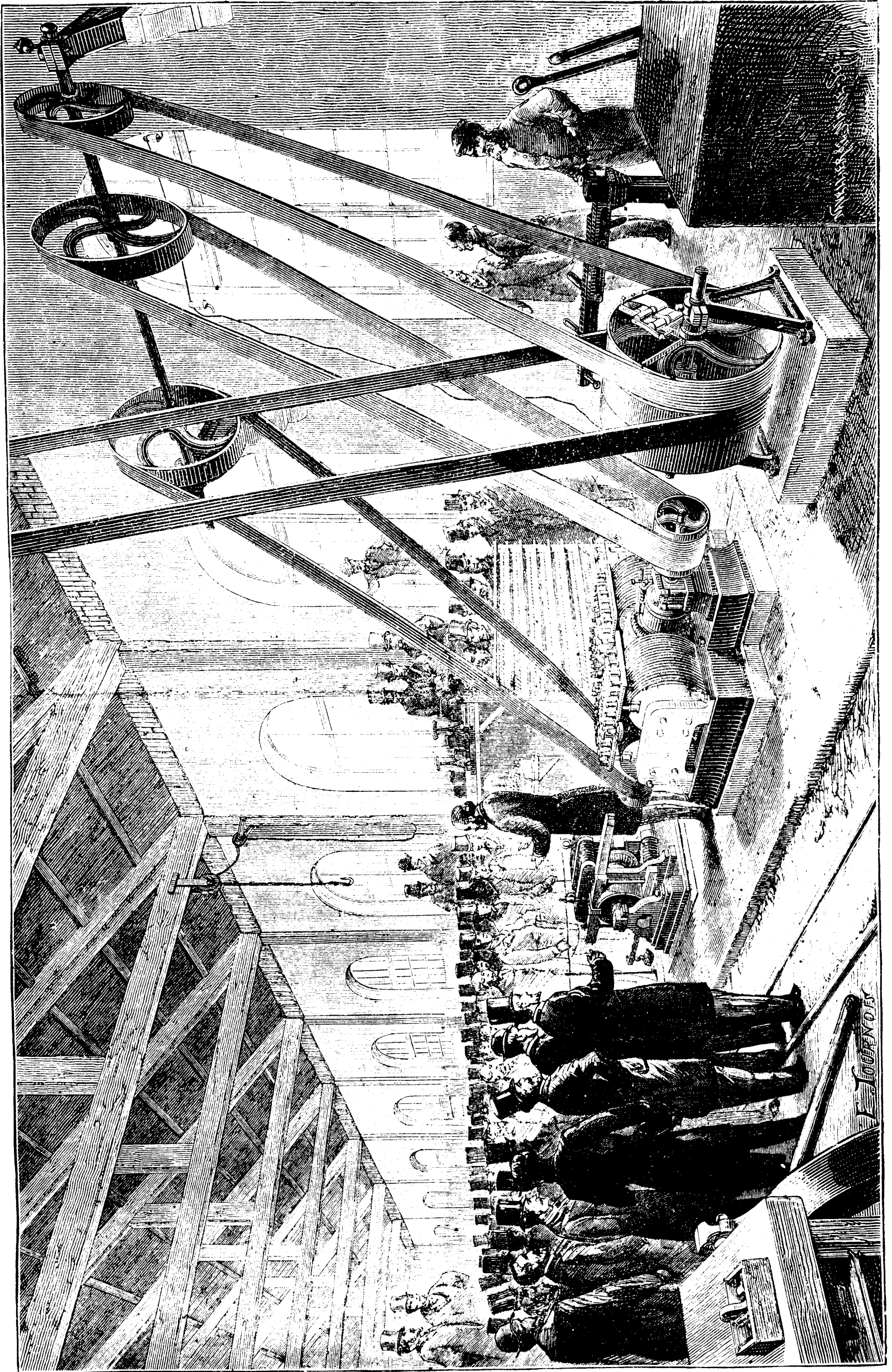
Les réparations finies, on construisit un portique à l'entrée du monument, et sous son péristyle, au-dessus de la porte, on scella une table de marbre blanc sur laquelle on grava une inscription en français et en langue arabe.

—o—

La marraine de Jeanne, s'efforçant de dissuader sa filleule, qui veut épouser un militaire.

—Mais enfin, mon enfant, une guerre peut survenir, et un boulet de canon peut l'enlever...

—Eh bien ! une veuve de dix-sept ans, quoi de plus poétique ?



TRANSMISSION DE LA FORCE MOTRICE A DE GRANDES DISTANCES PAR LE FIL TELEGRAPHIQUE ORDINAIRE
Expériences faites, le 6 février, dans les ateliers de la Compagnie du chemin de fer du Nord, rue des Poissonniers, à Paris.

NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

On plante annuellement tant à Chicago qu'aux environs, plusieurs milliers d'arbres.

Toutes les machines et métiers de la fabrique de coton d'Halifax seront en place et prêts à fonctionner d'ici à trois semaines.

Le département d'agriculture d'Ottawa, a reçu en un jour, de fermiers du Manitoba, plus de vingt demandes de blé rouge de fyfe, pour semences.

Il y a dans la Caroline du Nord, 40,000 milles carrés de forêts. Dans dix ans, on estime qu'elles représenteront plus que la valeur actuelle de l'Etat.

Le rapport de la fabrique de fromage, du comté Huron, montre que la saison dernière la production moyenne d'une vache a été de \$29.18. La fabrique de Civerton, accuse pour son district une production moyenne de \$31.21.

Soixante-douze waggon chargés de sucre ont été expédiés vendredi, d'Halifax, pour l'Ouest, par le chemin de fer Intercolonial. Ce chargement contenait une forte proportion de sucre brut en destination de Montréal.

Suivant le rapport du ministre des Douanes, il a été fait pendant la dernière année fiscale, 600 saisies pour infraction aux règlements douaniers. L'ensemble des amendes infligées a été de \$6,440 dont \$2,669 ont été payées aux officiers du département.

On évalue que les 735,000 émigrants, qui en 1882 débarquèrent aux Etats-Unis, apportèrent chacun, \$85 en moyenne, soit ensemble une somme de \$62,470,000. En 1881 il fut importé aux Etats-Unis, de la même façon, \$61,000,000.

La fabrique de coton de Kingston, a produit pendant une de ces dernières semaines, 90,000 verges de tissu coutant de cinq à huit cents la verge. Cette production est la plus grande que cette fabrique ait encore produite dans une semaine. Le nombre des ouvriers actuellement employés est de 210.

A Boston, les bois durs sont en bonne demande, spécialement les meilleurs qualités de frêne, cerisier et noyer noir, qui existent en stock en très petite quantité et dont les nouveaux arrivages sont vendus à des prix très élevés.

New-York importe, pendant la saison, 110,000,000 d'oranges, des ports de la Méditerranée et une quantité presque égale de citrons. La valeur de cette importation est d'environ \$2,500,000; New-York importe, en dehors de ces fruits européens, une grande quantité d'oranges et de citrons des Indes Occidentales.

Le *Commercial*, de Bangor, Maine, dit que les pommes de terre sont, en ce moment, expédiées d'Arrostock vers le Nord, en grande quantité; les fermiers étant très désireux de vendre. Quelques fermiers ont dans leur cave de 12 à 1500 minots de pommes de terre, et aucune famine, de ce légume, n'est à craindre cette année dans le Maine.

Une nouvelle compagnie vient de se former dans le but d'acquérir les carrières d'ardoise de Melbourne, de les exploiter et d'en manufacturer les produits. Le capital de la nouvelle compagnie est de \$100,000. Les directeurs provisoires sont MM. Benjamin Walton, de Toronto; Joseph James, Augustus J. Pell, de Montréal; John Thomas, de Melbourne et Robert Sloan, de Richmond.

La Consomption guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons: c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester

NOUVELLES DIVERSES

—A Tunis, un arabe a été condamné à mort pour avoir frappé un officier français.

—La fièvre typhoïde a éclaté dans l'institution des sourds-muets de Belleville (Ontario).

—Le *Journal de Waterloo* demande que l'on fasse de cette localité un port d'entrée et d'entrepôt.

—Timothy Milloy, l'assassin de William Nesbitt, de la Longue-Pointe, près Montréal, a été condamné, lundi soir, à être pendu le 16 avril prochain.

—Une nouvelle église catholique vient d'être terminée et ouverte au culte, à Winnipeg. Elle est située dans le quartier nord de la ville.

—Un concert a été donné vendredi soir, le 16, à l'Institut-Canadien d'Ottawa, au bénéfice de M. Paul Féval.

—Nos compatriotes d'origine irlandaise ont célébré, samedi dernier, leur fête nationale avec toute la pompe et l'éclat accoutumés.

—On dit le colonel A. Ouimet, M.P., sera nommé commandant des tireurs canadiens qui iront au concours de Wimbledon, en Angleterre.

—On est plus avancé que nous à Manitoba. On y est en plein printemps et la neige disparaît rapidement sous les rayons d'un soleil chaud et bienfaisant.

—Une dépêche de Springfield (Illinois), annonce que la Chambre législative de cet Etat vient de voter un projet de loi tendant à punir de la peine du fouet les maris qui battent leurs femmes.

—Un parti de touristes anglais, en faisant l'ascension du Mont-Blanc, il y a quelques jours, a été surpris par une tempête de neige, et les touristes, perdant leur chemin, sont tombés dans un précipice. On ignore le nombre des victimes de cet accident.

—Le procès des prisonniers irlandais accusés de conspiration et de meurtre, aura lieu en avril prochain. Ils seront jugés sur trois chefs d'accusation, savoir: participation dans les meurtres de Phoenix Park, ainsi que dans la tentative de meurtre contre le juré Field et conspiration.

—Les Canadiens-français de Worcester (Mass.), ont tenu une grande assemblée, il y a quelques jours, pour protester contre l'insulte de F.-H. Foster, lequel, devant la commission des travaux à Washington, a désigné les Canadiens sous le nom de "Chinois de l'Est." Le sénateur Hoar, qui a été le principal orateur de la soirée, a rendu justice aux qualités des Canadiens, et a dit qu'ils étaient un peuple industrieux et actif et tous de bons citoyens.

—On annonce officiellement que le pont de Brooklyn sera terminé dans deux mois. La commission des directeurs chargée de fixer le tarif du pont a décidé que les piétons pourraient y passer gratuitement; les chevaux et les voitures auront à payer à peu près les mêmes prix qu'exigent actuellement les bateaux qui font la traversée, et quant au tramways circulant sur le pont, le prix des places y sera fixé à cinq cents par voyageur.

—Ces jours derniers, une jeune fille du nom de Fontaine, domiciliée dans la partie Est de cette ville, a reçu par la poste un petit paquet contenant un joli bouquet. Sa première pensée fut de placer ce bouquet à son corsage. Quelques instants après, elle fut prise de vives douleurs et on fit mander un médecin qui déclara que la jeune fille s'était empoisonnée en respirant du poison que devait contenir le bouquet.

On s'empressa de lui administrer un émétique, mais la patiente est encore dans un état assez faible. On ignore quel peut être l'auteur de cette tentative diabolique.

—Durant l'année dernière, il s'est commis, aux Etats-Unis, une moyenne de deux meurtres par jour; il y a eu, comme contre-partie, 101 exécutions capitales, dont 53 dans les Etats du Sud. L'Etat de New-York, qui a fourni un sixième des meurtres, n'a vu que quatre exécutions.

Comme compensation pour les meurtres, il faut aussi ajouter que 57 individus ont été lynchés dans l'ouest et dans le sud-ouest. De là on peut conclure que l'administration de la justice est autrement sévère dans le Sud que dans le Nord.

Il ne faut pas hésiter.—L'évêque Gilmour, de Cleveland, Ohio, a fait usage de l'huile de St-Jacob, et a été soulagé si subitement, qu'il l'a recommandé hautement à l'humanité souffrante.

LES ÉCHECS

Montréal, 22 Mars 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES :

No. 348.—MM. N. Dugré, P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, M. Lafrenaic, J. Maurien, L. Dubé, Montréal; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin, Pointe-Lévis; G. P., Arthabaska; Honoré M. Louiseville; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa; F. Gingras, Trois-Rivières; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudeu, Québec; P. J. D., Montréal; L. O. P., Sherbrooke; J. Lafrenière, N. P., Sorel; E. Legault; Chs. Charbonneau, Saint-Jean;

CORRESPONDANCE.

Un amateur, Québec.—Vous aurez une réponse à votre question dans le prochain numéro.

N. Dugré, Montréal.—Lorsqu'on fait avantage du Pion, on doit donner celui du Fou du Roi. Celui qui reçoit avantage de plusieurs traits ne peut en user qu'à la condition de ne pas dépasser son terrain, c'est-à-dire la moitié de l'échiquier.

PETITES NOUVELLES.

—Récemment M. Blackburne a joué à Sheffield, Angleterre, dix parties simultanément *sans voir*. Le célèbre champion anglais en a gagné cinq et fait cinq nulles.

—Le tournoi national de France a été commencé le 12 février, dit la *Vie Moderne*; voici le résultat obtenu par chacun des concurrents le 28 février :

M. A. de Rivière sur 6 parties jouées	gagne 5
M. Chaseray	— 4 — — 2
M. Clerc	— 6 — — 6
M. Finaly	— 6 — — 2½
M. Goudjon	— 6 — — 3½
M. Istel	— 4 — — 0
M. de Pernes	— 8 — — 1

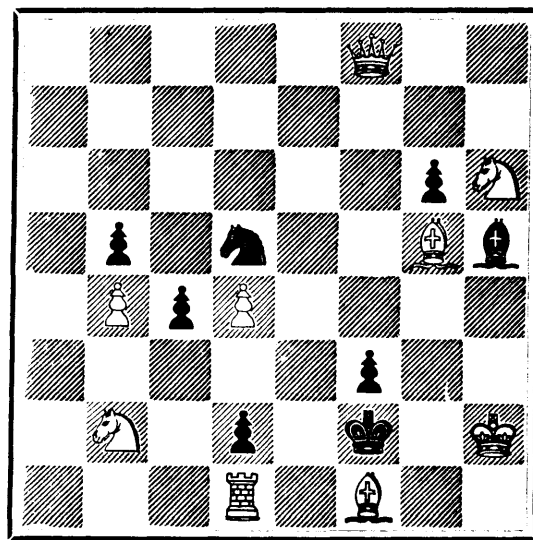
—Le Cercle des Échecs de Paris annonce un nouveau tournoi handicap qui commencera le 1er avril prochain. Chaque joueur fera une seule partie contre chacun de ses concurrents, si le nombre des joueurs inscrits est de plus de douze—s'il est inférieur à douze, il sera joué deux parties.

1er prix.....	300 francs.
2e prix.....	200 —
3e prix.....	100 —

Le prix d'entrée est de dix francs. Chaque joueur devra faire au moins quatre parties par semaine.

PROBLEME No. 349.

Composé par M. ERNEST BERTRAND.
NOIRS.—8 pièces.



BLANCS.—9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 348.

Blancs.	Noirs.
1 D 8e D	1 R pr. T
2 D 6e FR ou 6e CD, mat.	
	Si :
2 T 4e R ou 4e FD, mat.	1 F pr. T

Décès

A St-Roch de Québec, le 13 du courant, Marie-Joseph-Louis Henri, âgé de cinq ans, enfant de J.-E. Martineau, marchand quincaillier.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Sommaire du "Monde Illustré" du 3 mars

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.— Nos gravures : Les nouveaux ministres ; La mer intérieure africaine ; Les délaissés ; Une famille intéressante : La revue du dimanche aux Invalides. — Exposition du Cercle artistique et littéraire et du Cercle de l'union artistique.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—La culotte du baron, par Bernard Parabère.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le Monde financier.—Les grands magasins du Printemps.—Récréations de la famille.—Solutions d'Échecs et de Rébus.—Bibliographie.

GRAVURES : Les ministres nouveaux : MM. Hérisson, Challemel-Latour, Méline, Raynal, général Thibaudin, Martin-Feuillée.—La mer intérieure africaine : distribution d'eau (sakkia) dans l'oasis de Tozeur ; Sondage du seuil de Tozeur ; Vieille mosquée à Tozeur ; Arbre gigantesque dans l'oasis de Tozeur ; Arabes porte-mires.—Une famille intéressante : Les délaissés.—Une intéressante famille : Les protégés.—Aux Invalides : la dernière revue du dimanche par feu le général de Martimprey.—Les grands magasins du Printemps : pavillon d'angle, rue de Provence et rue Caumartin.—Les livres illustrés : dessin tiré d'Okoma, roman japonais illustré.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hôbert, Québec.

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à J.-E. Tourangeau, 14, Avenue Guy, Montréal.

Solutions justes du problème français No 9

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapierre et Antoine Pinsonneaux.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. La Branche.

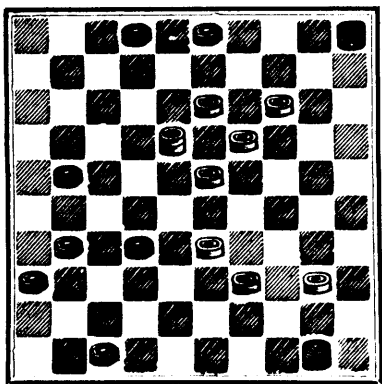
Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

PARTIE FRANÇAISE

PROBLEME No 10

Composé par M. Hamelberg, à Bois-le-Duc.

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 9

Blancs—6 1, 1 4 prend 8, 17 à 21, 4 15, 21 87, 15 38, 27 31, 38 42, 31 36, 42 37 et gagnent.

Expérience.— Mme T. A. Gist, 1204, Walnut, Philadelphia, écrit : J'ai souffert d'un rhumatisme inflammatoire. J'avais les deux pieds tellement enflés que je pouvais à peine marcher, lorsque je commençai à faire usage de l'Huile de St-Jacob. Le soir et le lendemain, je commençai à marcher, et quelques jours plus tard j'étais complètement guéri. C'est un remède merveilleux.

PENSÉES

Le cœur entraîne souvent l'esprit et lui communique ses vices aussi bien que ses vertus. *Rollin.*

Il ne faut pas juger des hommes comme d'un tableau ou d'une figure, sur une seule et première vue ; il y a un intérieur, et un cœur qu'il faut approfondir. Le voile de la modestie couvre le mérite, et le masque de l'hypocrisie cache la malignité. *La Bruyère.*

Notre cœur est un vase qui peut rompre tout ce qu'il reçoit. Les plus utiles instructions nous peuvent être un sujet d'erreur, par la fausse application que nous en pouvons faire. *Nicole.*

Il faut avoir dans l'esprit, que la pureté du cœur est la principale disposition à l'étude, comme la principale préparation d'un vase, où l'on doit verser une liqueur précieuse, est de le bien nettoyer. *La Bruyère.*



Avis aux Entrepreneurs

ON recevra à ce bureau, jusqu'à MERCREDI, le 7me jour de MARS prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : " Soumission pour Travaux du St-Maurice," pour la construction de

CAISSONS ET ESTACADES

aux Grandes Piles, Travaux de la rivière Saint-Maurice, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au bureau du surintendant des Travaux, Trois-Rivières, P. Q., où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'hon. Ministre des Travaux Publics, pour une somme de \$750.00. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 13 février 1882.



AVIS

DES soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et endossées : "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de SAMEDI, le 10 MARS 1883, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné ou au Surintendant des Sauvages, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la reine.]

L. VANKOUGHNET,
Sous-Surintendant-Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages,
Ottawa 30 janvier 1882.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.

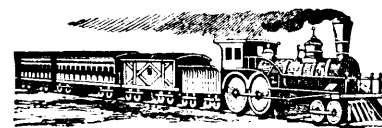
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1882—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis.....	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	12 55 p. m.
" Trois-Pistoles.....	2 05 "
" Rimouski.....	3 49 "
" Campbellton.....	8 35 "
" Dalhousie.....	9 15 "
" Bathurst.....	11 17 "
" New-Castle.....	12 52 a. m.
" Moncton.....	4 40 a. m.
" Saint-Jean.....	7 30 a. m.
" Halifax.....	12 40 p. m.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partant de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est,
No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.

Apprenti demandé

Un jeune homme respectable sachant l'anglais est demandé pour apprendre l'art de la gravure de vignette.

S'adresser à

G. B. BURLAND, gérant.

BRITISH AMERICAN BANK NOTE CO.

Rue St. Jean, Montréal.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à envelopper.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.
G. B. BURLAND, Gérant.